





11872

SECTION

III

ASPECTS FINANCIERS ET ECONOMIQUES - CHAPITRE 19

Aspects financiers et économiques : Introduction

438 - L'étude faite par la Commission, des aspects économiques et financiers du Projet représentait le second stade de ses travaux. Un soin tout particulier a été donné à l'analyse des différents problèmes de ce domaine, car on a pensé que l'un quelconque de ces problèmes pourrait avoir une incidence décisive sur les perspectives d'un heureux développement de la future réalisation. Les résultats des enquêtes de la Commission se trouvent à l'appendice XIII. Les points essentiels de cette étude sont résumés dans la présente partie du rapport.

439 - On a jugé bon avant tout d'établir des estimations réalistes pour les cinq parties constituantes du Projet et d'évaluer l'importance des Travaux essentiels que le Gouvernement de la Gold Coast aurait à entreprendre simultanément. Le chapitre 20 décrit la méthode d'approximation employée pour ces estimations et les bases sur lesquelles elles ont été établies. Dans ce chapitre est également donné un résumé des estimations elles-mêmes, avec quelques notes explicatives.

440 - La question des charges annuelles résultant de la réalisation du Projet est étudiée au chapitre 21 qui évalue également l'importance de la dépense à prévoir aux différents stades de développement de l'installation hydro-électrique. La détermination des taux de transport par Fer et certains autres facteurs ayant une incidence sur le coût de la production de l'Aluminium sont débattus dans le même chapitre.

441 - Le chapitre 22 passe en revue les estimations faites à la lumière de l'expérience acquise ces dernières années à l'occasion de la réalisation d'oeuvres importantes en Gold Coast et dans d'autres pays. Il apparaît dans ce chapitre, que les estimations ont souvent été substantiellement dépassées dans la réalité. Etant donné ce fait, la Commission recommande qu'une marge de 40 à 50 % vienne s'ajouter aux estimations de dépenses d'investissement à prévoir lors de l'examen du financement du Projet.

.//.

442 - Les facteurs externes, comme l' augmentation des prix mondiaux, qui pourraient avoir une influence sur le prix de revient du projet sont examinés dans la Section A du chapitre 23, et leurs effets probables sur la rentabilité du projet sont également étudiés.

443 - Divers facteurs internes de la Gold Coast qui pourraient aussi avoir une incidence sur le prix de revient du Projet, par exemple : la politique adoptée en ce qui concerne les cours du cacao et les salaires, sont passés en revue dans la Section B du chapitre 23 et leurs effets éventuels considérés en détail. On a également étudié dans ce chapitre la possibilité de voir se créer, à la suite de cette réalisation et de son fait même, une tendance inflationniste en Gold Coast.

444 - Les conséquences plus étendues que ce projet pourrait avoir pour l'économie du pays sont examinées au Chapitre 24. Dans ce chapitre, l'attention est attirée sur les effets les plus importants, mais les détails n'ont pas été pris ici en considération étant donné que cet aspect du problème a fait l'objet d'une communication particulière du professeur W. Arthur Lewis, Ph.D., B. Com., M.A., L.H.D., Professeur d'Économie politique à l'Université de Manchester.

445 - Certaines considérations économiques d'ordre général sont débattues au chapitre 25, et le chapitre suivant résume les conclusions de la Commission quant aux aspects économiques et financiers du Projet.

446 - Par ailleurs, la Commission exprime dans ce rapport toute sa reconnaissance pour l'aide très appréciable qui lui a été apportée au cours de son étude de ces problèmes par les autorités officielles du Gouvernement Britannique et du Gouvernement de la Gold Coast, par les ingénieurs-conseils, par les Laboratoires de l'Aluminium et par le professeur W. Arthur Lewis.

CHAPITRE 20

Investissements à prévoir pour la réalisation du Projet -

Méthode d' Analyse :

447 - Dans un but d'estimations, les dépenses à prévoir ont été classées en six principaux chapitres :

Financement mixte -

- A. Barrage/ Installation hydro-électrique et travaux annexes -
- B. Frais occasionnés par l' installation de l' usine métallurgique et de l' exploitation minière.

Financement par le Gouvernement de la Gold Coast -

- C. Nouveau Chemin de Fer et amélioration apportées au Chemin de Fer existant (imposé par le Projet)

.//..

- D. Autres obligations directes découlant du Projet.
- E. Autres Investissements possibles résultant du Projet.
- F. Dépenses entraînées par des réalisations annexes (y compris le Port de Tema).

Un résumé de ces six estimations est donné au tableau suivant :

RESUME DES ESTIMATIONS

	Stade initial £ m	Stade inter- médiaire £ m	Stade Final £ m
<hr/>			
<u>Financement mixte :</u>			
Barrage et Installation hydroélectrique	60.2	64.0	67.6
Usine Métallurgique et Mines	43.1	57.9	91.2
<hr/>			
<u>Financement par le Gouvernement de la Gold Coast :</u>			
Chemin de Fer	15.9	16.6	18.1
Autres obligations directes	2.5	2.8	5.0
Autre investissement possible résultant du Projet	1.5	4.2	10.0
Dépenses entraînées par des réalisations annexes	39.4	39.4	39.4
<u>TOTAL :</u>	162.6	184.9	231.3

(Voir tableau page 448 - 451)

Notes -- a) Les estimations de dépense pour le barrage et l' équipement hydro-électrique sont établies en prévision d' une production d' électricité supérieure de 10 % aux chiffres du Livre Blanc.

.//..

b) Le chapitre " Dépenses entraînées par des réalisations annexes " couvre les dépenses d' investissements pour les aménagements du port, de la ville ou des routes que le Gouvernement de Gold Coast avait déjà décidé d' entreprendre au bénéfice du pays, indépendamment de la décision qui serait prise quant au Projet de la Volta. La dépense ferait, par conséquent, partie intégrante du programme de développement normal de la Gold Coast si elle n' avait été intégrée dans le tableau ci-dessus, étant donné que tous les travaux dont il est question sont indispensables à la mise en oeuvre du Projet.

c) Tous les chiffres sont basés sur les prix en vigueur au 30 Septembre 1955 et ne tiennent pas compte des augmentations de salaires ou des augmentations de prix des matériaux qui pourraient survenir en cours de construction.

Il a été suggéré au cours de ce rapport de prévoir une marge supplémentaire dans le but de faire face à ces augmentations. Les estimations subséquentes apparaissent au paragraphe 520.

Responsabilités dans l' élaboration et la vérification des estimations :

449 - En ce qui concerne l' estimation A, ce sont les ingénieurs-conseils qui ont été chargés des évaluations pour l' installation hydro-électrique, alors que pour certains autres chapitres les estimations proviennent de sources diverses. (C'est ainsi que l' estimation de la dépense entraînée par les mesures sanitaires qui devront être prises dans la région des lacs a été faite d' après les études du Professeur Mac Donald et du Dr. Topping). L'estimation B a été fournie par les Laboratoires de l' Aluminium. Pour l' estimation C, les ingénieurs-conseils ont déterminé les dépenses afférentes à la construction du nouveau chemin de Fer, tandis que le Gouvernement de la Gold Coast a établi les estimations pour les améliorations à apporter aux lignes existantes ainsi que la dépense en matériel de traction et matériel roulant. Les estimations D, E et F sont basées sur des chiffres fournis par le Gouvernement de la Gold Coast.

450 - Les estimations A, B, et C devant avoir une importance décisive sur l' Economie du Projet ont été, en conséquence, établies avec un soin tout particulier.

Afin de compléter les travaux des ingénieurs-conseils , la Commission a retenu les services de la firme Cooper Brothers and Company pour faire procéder à une vérification approfondie des estimations des travaux hydro-électriques et des chemins de Fer. Les laboratoires de l' Aluminium ont par ailleurs fait une étude des estimations concernant les installations hydro-électriques. (Cette étude a été examinée dans le détail par les ingénieurs-conseils et Cooper Brother & Co). Ce travail venait en plus des devis de dépenses établis pour l' usine métallurgique et les installations minières. C' était un devis beaucoup plus détaillé qu'il n' est habituel de le prévoir pour un projet dont la réalisation est envisagée à si longue échéance.

L' Etude de Cooper Brother & Co.

451. Le rapport de Cooper Brothers and Co est intégralement reproduit à l' appendice XLV et la lettre suivante indique que cette firme approuvait dans son ensemble la méthode d' étude adoptée par la Commission et acceptait la responsabilité des estimations pour l' équipement hydroélectrique et les Chemins de Fer.

Cooper Brothers & Co
Experts Comptables

A Monsieur l' Administrateur
Délégué
Commission chargée de l' étude
du Projet de la Volta.

14 George Street, Mansion House-
Londres E.C.4-2 Novembre 1955

" Par lettre du 5 Août 1954, vous nous avez demandé d' examiner les estimations des dépenses et de faire un rapport sur celles-ci tant au point de vue capital que frais de fonctionnement du projet hydro-électrique ainsi que des frais d' investissement entraînés par le nouveau chemin de fer. La firme " Sir William Halcrow et Co. venant de terminer son examen des estimations définitives, notre rapport sur cette question vous sera envoyé aujourd'hui même.

Vous serez amenés à constater, d' après les conclusions de ce rapport, que nous admettons comme valables les méthodes d' estimation et considérons que les devis examinés par nous ont été correctement établis et correspondent sensiblement aux investissements et aux frais de fonctionnement à prévoir pour la réalisation du projet hydro-électrique, ainsi qu'aux investissements entraînés par la création du nouveau chemin de fer, sur la base des prix, salaires et autres frais évalués au 30 Septembre 1955. Ces chiffres ne tiennent pas compte des conséquences d' une inflation pouvant se produire après cette date et dont l' éventualité est étudiée dans notre rapport sur les aspects économiques et financiers du projet.

" 3. Comme vous le savez, nous nous sommes intéressés au Projet du Fleuve Volta longtemps avant la désignation de la Commission d' Etude, car Sir Wilfrid Eady nous avait demandé, dès 1951 de conseiller le Trésor du Royaume-Uni pour ce Projet. C'est pourquoi nous avons suivi les Travaux de la Commission d' Etude avec tant d' intérêt. Nous avons été véritablement impressionnés par l' étendue des Recherches de la Commission et par le planning détaillé de tous les stades du Projet. Les travaux de la Commission, les enquêtes faites par elle, ses vues et recommandations sont maintenant exposés dans une série de rapports qui traitent en détail de tous les aspects du problème.

La Commission a apporté une attention particulière au facteur

.//.

humain et une politique de base a été adoptée, prévoyant la sauvegarde de la vie familiale et le bien-être de tous ceux qui seront employés pour la réalisation de ce projet. La Commission a recommandé également l'emploi, dans la plus large mesure possible, des moyens modernes de mécanisation pour la construction. Ceci réduira l'importance de la main-d'œuvre nécessaire et simplifiera des problèmes tels que ceux du logement, du ravitaillement ainsi que les questions sanitaires et autres difficultés auxquelles on doit s'attendre lorsqu'un rassemblement rapide d'une importante population doit être opéré dans une région sous-développée.

5. Les différents stades de l'œuvre ayant été précisés dans toute la mesure du possible afin de situer l'époque de réalisation des installations annexes devant être édifiées parallèlement telles que le port de Tema et les nouvelles routes et chemins de Fer.

Nous n'avons pas examiné les estimations présentées par les compagnies d'aluminium en ce qui concerne les investissements devant être effectués par la future compagnie métallurgique, ni l'aptitude de celle-ci à réaliser des bénéfices adéquats. Nous pensons que les Gouvernements de la Gold Coast et du Royaume-Uni considèrent, ce qui nous paraît une vue raisonnable des choses, que si les compagnies d'Aluminium se montrent désireuses de faire d'importants investissements au sein de la Compagnie Métallurgique proposée, c'est là une garantie suffisante permettant d'admettre comme viable le projet-aluminium.

A la lumière de nos connaissances actuelles et de ce que nous savions de ce Projet avant la désignation de la Commission, nous sommes amenés à penser que le projet a été soigneusement étudié par cette Commission et si l'on admet que la future compagnie métallurgique fera des bénéfices convenables (paragraphe 6), il est permis de conclure que le Projet est économiquement sain.

Etude des Laboratoires de l'Aluminium sur l'Evaluation des travaux d'installation hydro-électrique :

452 - Les laboratoires de l'Aluminium, dans l'étude qu'ils ont faite du barrage et de l'installation d'énergie électrique, ont établi indépendamment des calculs qui concordent de très près avec les estimations auxquelles sont parvenus les ingénieurs-conseils. Les Laboratoires de l'Aluminium sont arrivés à des chiffres différents dans certains domaines particuliers seulement, qui seront étudiés ultérieurement dans ce chapitre. Le résultat net de leurs calculs établis indépendamment a abouti à un chiffre supérieur de 700, 000 livres à celui des ingénieurs-conseils.

Les divergences les plus importantes entre les chiffres indiqués par les Laboratoires de l'aluminium d'une part et les ingénieurs-conseils de l'autre, sont discutées en détail dans le rapport Cooper Brothers et Co. (Appendice XIV, paragraphes 48 à 51).

En conclusion, ce rapport déclare qu'à l'exception de trois chapitres où les différences s'annulent virtuellement l'une

•/..

l' autre " il existe une identité de vue convaincante entre les Laboratoires de l' Aluminium et Sir William Halcrow & Partners.

Méthode d' évaluation des dépenses :

453 - Pendant tout le cours des recherches, la Commission et toutes les personnes intéressées à ce Projet étaient convaincues que le devis devait être établi sur des bases raisonnables en rapport avec l' évaluation générale du coût de l' aménagement, tel qu'il est prévu au paragraphe 17. Fort heureusement, très peu de problèmes se sont posés en ce qui concerne les travaux de construction proprement dit et les servitudes, au sujet desquels des décisions définitives quant aux plans ou à la responsabilité financière ne pouvaient être prises par la Commission. De toute manière, des problèmes de cet ordre ne devraient pas être difficiles à résoudre au cours des négociations entre les parties.

Chaque fois qu'il n' a pas été possible de déterminer avec certitude le choix entre des moyens d' action ou des méthodes de travail différentes, c' est la solution la plus coûteuse qui a été adoptée pour le calcul des dépenses.

Bases d' évaluation des dépenses :

454 - Dans un but de planification, il a été admis que la réalisation du Projet débuterait en 1957 pour la première tranche et prendrait fin en 1964. Les estimations de ce chapitre et celle du chapitre 21 sont basées sur les prix au 30 Septembre 1955 (Le chapitre 22 traite des fluctuations possibles dans les prix après cette date). Les estimations sont également établies en fonction des connaissances acquises sur les facteurs locaux et en fonction des plans de travaux tels qu'ils se présentaient à cette date. Les recherches sur ces facteurs locaux n' ont pas été poussées au même degré pour chaque constituant du Projet. C'est ainsi que le barrage et l' installation hydro-électrique ont été étudiés d' une façon extrêmement détaillée alors que pour le chemin de fer, les Mines et l' usine métallurgique (dont il sera loisible de compléter l' étude lorsqu'une décision aura été prise pour la réalisation du Projet) les estimations ne sont basées sur des devis détaillés portant sur des quantités exactes. D' autre part, pour bien des points de l' estimation F, tel que le port de Tema, le devis réel ne pourra être sujet à des variations que pour des raisons spécifiques dont la liste est détaillée dans le contrat.

455 - C'est avec une intention que les estimations n' ont pas été élaborées dans le détail avant qu'une décision concernant la mise en œuvre du Projet ne soit prise. C'est à ce moment seulement que les offres seront exprimées et les travaux d' études complétés pour ceux des chapitres qui viendront par la suite dans le programme de construction. Les estimations actuelles sont basées sur des études beaucoup plus détaillées que celles qui avaient fourni les chiffres publiés précédemment, c'est-à-dire en Novembre 1952 , époque où il avait été reconnu que " le risque de dépassement des estimations, peut-être même dans

une large mesure, n' était pas de ceux que l' on puisse écarter dans un Projet de cette envergure".

Bien que les estimations soient maintenant établies, vérifiées et contrôlées, il ne faudrait pas perdre de vue l' idée qui précède et c'est la raison pour laquelle une étude des facteurs susceptibles d' amener certaines variations importantes dans les prix apparaît aux chapitres qui vont suivre. Les estimations présentées dans le tableau ci-dessous représentent le coût de l' aménagement (y compris toutefois une marge appropriée pour les dépassements éventuels) étant considéré que les prix et salaires restent à leur niveau actuel et en admettant que la construction progresse de façon régulière. Le résultat de considérations moins optimistes sur le déroulement ultérieur des évènements apparaît au chapitre 22.

Marge pour dépenses imprévisibles :

456 - On pourrait être amené à penser que les recherches approfondies qui ont été réalisées pour ce Projet auraient justifié une certaine réduction des marges devant permettre de couvrir les dépenses imprévisibles et que celles-ci pourraient se situer au-dessous des chiffres conventionnels. Cependant, la Commission considère qu'aucune réduction de ce genre ne serait prudente, étant donné l' ampleur, la complexité et la durée de l' oeuvre à réaliser et surtout les difficultés inévitables que comporte le lancement d' une telle entreprise dans un pays où aucun ouvrage d' une telle envergure n' a été réalisé auparavant. En conséquence, les estimations comprennent, dans leur ensemble, une marge de sécurité plutôt supérieure à la normale, pour certains chapitres, y compris ceux pour lesquels les études ont été ajournées jusqu'à ce que la décision d' ouverture des travaux soit prise, un complément spécial a été ajouté à cette marge.

Les estimations :

457 - Les estimations énumérées au paragraphe 448 sont reprises dans le détail au chapitre 2 de l' appendice Xlll. Les paragraphes suivants s' attachent à l' étude des points les plus importants et contiennent de courts tableaux précisant les principales subdivisions de chaque estimation.

ESTIMATION A - BARRAGE ET INSTALLATION HYDRO-ELECTRIQUE :

Stade Initial - € millions

Etudes préliminaires	1. 3
Routes	0. 4
Barrage et Station hydroélectrique	26. 6
Logement temporaire	4. 9
Indemnité et Réinstallation	0. 3
Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta	3. 5
	1. 5

.../..

Services Sanitaires de la Zone Inondée	1. 1
Autres dépenses Sanitaires	0. 1
Lignes de Force, Distribution et Installations de Contrôle	1. 1
Dépense imprévues et Génie Civil	6. 8
Intérêt	12. 6
<u>TOTAL :</u>	<u>60. 2</u>

a)

NOTES - La dépense pour achever la réalisation serait de £ 7 millions 4 correspondant au coût de la station qui, venant s'ajouter à la précédente somme, donne un total de 67 millions 6 (en millions de Livres).

b)

La quantité de courant que l' on pourrait retirer de cette installation se monte, d' après les estimations actuelles des ingénieurs-conseils, à environ 10 % de plus qu'il n' avait été anticipé.

Etudes préliminaires -

458 - Les 1 million 3 de livres prévus pour les études préliminaires représentent largement les dépenses déjà engagées aux stades de recherche successifs, pour l' installation d' énergie hydro-électrique, menées en premier lieu par la West African Aluminium Limited, puis par le Gouvernement de la Gold Coast, et enfin par la Commission Préparatoire au nom des deux gouvernements. Il avait été décidé d' un commun accord que les dépenses d'études seraient portées au compte du Projet hydro-électrique. L' ensemble de la dépense, à ce titre, se rattache aux frais d' étude d' ingénieurs.

Gros - oeuvre -

459 - Le chapitre le plus important des estimations est représenté par la dépense considérable que représente la réalisation du gros-œuvre (£ 26.6 millions, au stade initial) du barrage et de la station hydro-électrique. La masse des travaux d' excavation et de déblaiement représente une part importante de l' oeuvre et affecte également bien d' autres chapitres de cette estimation qui sera d' autre part, fonction de l' importance de la main d' oeuvre employée et de la durée de la construction. L' estimation est fondée sur une base modérée de rendement des machines et des travailleurs mais en ne prenant toutefois aucun terme de comparaison autre que ceux déterminés en Gold Coast, chaque fois qu'un parallèle pouvait être établi.

Ces chiffres ont été soumis à l' examen approfondi de Cooper Brothers & Co, évoqué aux paragraphes 22 à 38 de leur rapport (Appendice XIV). Les Laboratoires de l' Aluminium ont apporté une attention toute particulière à l' étude de ce chapitre. Bien qu'ils approuvent, dans l' ensemble, les estimations présentées pour le barrage et l' installation hydro-électrique (paragraphe 452), ils auraient volontiers fixé un chiffre de dépense unitaire plus élevé en ce qui concerne les travaux d' excavation, ceci étant compensé par une marge de dépassement plus réduite.

460 - L' évaluation des dépenses à prévoir pour la réalisation de la station hydro-électrique couverte a été calculée d'après les plans de M. G.A. Jellicoe (paragraphe 71). Une station du type plein air serait moins coûteuse qu'une station couverte et les estimations du premier stade sont d' environ £ 330.000 plus élevées pour ce dernier type d' ouvrage (y compris les dépenses imprévisibles, les travaux de génie civil et l' intérêt).

Chacun de deux stades ultérieurs exige £ 50, 000 livres de plus.

461 - Les estimations pour le gros-œuvre comprennent £ 500, 000 pour le paiement des primes à l' entrepreneur s'il observe les délais d' exécution prévus. Ceci a été fait dans le but d' encourager l' entrepreneur à activer les travaux étant donné les très lourds intérêts qui s' accumuleraient si le gros œuvre n' était pas terminé en temps voulu, alors que des investissements substantiels auraient déjà été engagés. Les dettes d' intérêt viendraient non seulement accroître le coût du barrage et de l' installation hydro-électrique mais handicaperait également les réalisations dépendant de l' œuvre qui ne peuvent devenir rentables qu' avec la fourniture de la force électrique.

Les Laboratoires de l' Aluminium, alors qu'ils admettent l' importance vitale de l' observance des délais de construction prévus, n' auraient pas, en ce qui les concerne, inclus de telles primes à l' entrepreneur dans leurs estimations. Les arrangements détaillés pour le paiement de primes de ce genre seraient discutés entre les parties et incorporés au contrat de construction (paragraphe 696).

462 - L' estimation comprend également 50.000 livres pour l' assurance spéciale qui couvrirait l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta contre les risques de dommages causés par une inondation exceptionnelle. Les risques de dégâts, par inondation causés au matériel, seraient couverts par l' entrepreneur de la façon habituelle.

Il appartiendrait aux parties en présence de décider de l' opportunité de contracter une assurance spéciale couvrant les risques de retards résultant de telles circonstances ou de choisir de garantir eux-mêmes ce risque.

parties et ne soit inclus dans l' Estimation D.

471 - Le Gouvernement de la Gold Coast a exprimé l' opinion (paragraphe 382) que les dépenses d' indemnité etc... en aval du barrage (estimées à £ 500.000 du total de £ 4.500.000) devraient être supportées par la production d' Energie, qu'elles s' ajoutent ou non aux £ 3.500.000 considérées à l' origine comme représentant un maximum.

Le Gouvernement a fait remarquer que la question des dommages causés aux communautés riveraines en aval du barrage n' avaient pas fait l' objet d' un examen particulier au cours des discussions de 1952 et que cela soulevait par conséquent un nouvel aspect du problème. De plus, le Gouvernement de la Gold Coast a pensé (paragraphe 336) que les connaissances actuellement acquises permettent de procéder à une révision des accords pris antérieurement en ce qui concerne l' indemnisation dont doivent bénéficier les riverains en amont du barrage, d' autant plus que l' étalement de la zone inondée aboutira à une augmentation de 10 % du potentiel d' Energie. Ces questions devront être résolues par voie de négociations.

Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta :

472 - Une somme de £ 1.116.000 a été incluse dans les estimations pour faire face aux mesures indispensables au maintien d' un bon état sanitaire général pendant la période de travaux dans la région d' implantation de l' Aménagement.

Cette estimation a été établie en suivant les recommandations du Professeur Mac Donald et du Dr. Topping pour tout ce qui concerne les problèmes sanitaires qui découlent de la formation du nouveau lac. Cette somme était comprise dans les estimations soumises à la Cooper Brothers and Co et approuvées par cette firme.

473 - De plus, une somme de £ 1.500.000 est également prévue pour couvrir les dépenses d' ordre administratif et autres (à l' exclusion des dépenses médicales) de l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta pendant la période des travaux de construction. Cette somme comprend la rétribution du personnel indispensable au fonctionnement de cet organisme. Ce personnel pouvant être mis à la disposition de la Commission préparatoire pendant la durée de la période précédant la constitution officielle de l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta.

Lignes de Force d' Ajena à l' Usine Métallurgique :

474 - On estime que les lignes à haute tension reviendront à £ 538.000. Il a été admis que l' on suivrait le chemin le plus court et le plus praticable , excepté aux abords du Pont Adomi où l' on a prévu de faire effectuer un détour à ces lignes pour respecter l' esthétique du paysage, ainsi que cela a été étudié par Monsieur Jellicoe (paragraphe 75). La dépense supplémentaire entraînée par cette dérivation serait d' environ £ 34. 000 au premier stade et de £ 6, 000 supplémentaires au stade

intermédiaire (y compris les dépenses imprévisibles, les études d' ingénieur et les intérêts). Cette dépense a été comprise dans les estimations. On ne prévoit la nécessité d' aucune autre dépense au stade final.

Distributeurs et installations de contrôle :

475 - Les dispositions techniques définitives n' ont pas encore été arrêtées en ce qui concerne la sous-estimation de l' usine métallurgique à l' aboutissement des lignes de force venant d' Ajena. L' inscription de la somme de £ 542.000, comprise dans l' estimation pour les installations de distribution et de contrôle, est conforme aux arrangements par lesquels l' Organisme de Gestion serait propriétaire de l' équipement nécessaire à la distribution du courant à la Compagnie métallurgique d' une part, et aux utilisateurs de Gold Coast de l' autre. Les Compagnies d' Aluminium préféreraient un arrangement différent qui, d' après leurs estimations, reviendrait à £ 60.000 de moins.

Intérêts -

Les estimations comprennent une somme de £ 12.600.000 pour le règlement de la totalité des intérêts dus au 31 Décembre 1964. En accord avec les deux Gouvernements, un taux d' intérêt de 5 % a été adopté dans un but de simplification, mais ce taux ne correspond pas aux conditions réelles auxquelles les capitaux seraient avancés, conditions qui seraient à négocier entre les parties. Ces taux d' intérêt différents auraient une incidence sérieuse sur le prix de revient total de la construction, comme le montre le tableau suivant :

INCIDENCE DES DIFFERENTS TAUX D' INTERET
SUR LE PRIX DE REVIENT DU BARRAGE ET DE L' INSTALLATION
HYDRO - ELECTRIQUE.

Premier Stade de Développement : 80.000 Tonnes

Taux d' Intérêt	3 %	4%	5%	6%
	£ m	£ m	£ m	£ m
Dépenses sans intérêts	47. 7	47. 7	47. 7	47. 7
Intérêts	7. 1	9. 8	12. 5	15. 5
<u>Total avec intérêts</u> :	54. 8	57. 5	59. 2	63. 2

Un changement de taux d' intérêt aboutirait à une variation proportionnellement encore plus importante du prix unitaire du courant, comme on le verra au paragraphe 510.

ESTIMATION B : Capitaux devant être investis dans l' usine métallurgique et les installations minières .

Cadre de l' Estimation -

471 - Cette estimation couvre la dépense qui serait supportée par la Compagnie métallurgique en ce qui concerne les mines de bauxite et le village - l' usine elle-même et les services annexes - la cité qui devra être construite près de l' usine - certaines dépenses d' installation à Tema qui sont envisagées comme devant incomber à la Compagnie métallurgique.

Les dépenses ont été calculées par les Laboratoires de l' Aluminium suivant les mêmes principes que ceux sur lesquels sont basés les autres estimations du Projet. L'estimation est résumée ci-dessous , et l' attention est tout spécialement attirée, au cours des paragraphes suivants, sur certains points présentant un intérêt particulier.

ESTIMATION B : Usine métallurgique et Mines

	<u>Stade Initial</u>	<u>Extension au stade final</u>	<u>Total au stade final</u>
	£ m	£ m	£ m
Mines de Bauxite et village	2. 8	0. 7	3. 5
Usine métallurgique et Services annexes	32. 7	38. 3	71. 0
Cité de l' Usine métallurgique	6. 2	8. 5	14. 7
Installation de Tema	1. 4	0. 6	2. 0
<u>TOTAL :</u>	<u>43. 1</u>	<u>48. 1</u>	<u>91. 2</u>

Hébergements pour les ouvriers employés à la Construction :

478 - On a proposé que la plupart des ouvriers employés à la construction soient logés dans la cité permanente décrite au paragraphe suivant. Cette cité serait édifiée suffisamment tôt pour cette raison et compterait

.//..

une certaine proportion de logements pour familles.

La cité permanente ne serait cependant pas assez vaste pour loger l' ensemble des travailleurs de la construction et les Compagnies d' Aluminium ont basé sur leurs estimations la possibilité de loger le reste des ouvriers dans dortoirs temporaires comportant des cellules. La Compagnie " Aluminium Limited " a fait connaître qu'elle serait prête à réviser ses propositions à ce sujet si le logement en dortoirs se révélait vraiment inacceptable.

Cité Permanente :

479 - Les estimations pour la cité permanente correspondent aux plans présentés au nom des Compagnies d' Aluminium par les experts en urbanisme MM. MAYERS & WHITTLESEY ; ces plans ont été, dans leur ensemble, considérés comme acceptables par le Gouvernement de Gold Coast (Chapitre 11). Les détails exacts des standards d' habitat seront fixés au cours des négociations ultérieures, ainsi que prévu au paragraphe 244.

480 - Les estimations concernant la cité permanente englobent chacun des différents points qui ont été considérés comme étant à la charge de la Compagnie Métallurgique. Au cours de la discussion des problèmes soulevés par la création de la cité de l' Usine Métallurgique, il a été généralement admis que cette cité serait organisée de façon à englober une proportion appréciable de travailleurs autres que ceux employés dans l' Industrie de l' Aluminium, ceci de façon à éviter les inconvénients reconnus qui découlent généralement de la formation d'une " cité d' entreprise " (paragraphe 240). La conséquence financière de cette entente a été l' accord donné par les Compagnies, dans un but de planification, en ce qui concerne l' estimation des dépenses relatives au logement des employés de la compagnie métallurgique, et son accord pour le partage de la responsabilité financière pour tous les services publics de la cité, (en attendant de remettre, en temps utile, tous les services publics de l' Aménagement entre les mains de l' Autorité Administrative de la cité, suivant des accords mutuels).

Note (3) - Certaines modifications dans les propositions pour le financement des services publics ont été discutées et le détail des dispositions prises sera fixé au cours des négociations à venir.

481 - Le Gouvernement de la Gold Coast a accepté, dans un but de planification, de prendre en charge celles des maisons de la cité qui seraient utilisées pour le logement d' employés n' appartenant pas à la Compagnie Métallurgique bien que le Gouvernement ait l' intention d' avoir recours le plus largement possible aux capitaux privés ou aux organismes non gouvernementaux pour la création des logements n' étant pas réservés au personnel de la Compagnie Métallurgique.

L'estimation B comprend la part de la Compagnie Métallurgique dans les dépenses de la cité, en conformité avec l'accord ci-dessus. La responsabilité virtuelle du Gouvernement de la Gold Coast est représentée dans l'Estimation E.

Installations de Tema :

482 - L'estimation des dépenses pour les installations de la Compagnie Métallurgique à Tema s'élève à £ 125.000 pour l'équipement qui permettra de recevoir et de stocker le carburant au Port durant le 1er stade de la production de l'Aluminium. Les £ 1.250.000 restants couvriront le coût des divers matériels de manipulation et de stockage, de certaines marchandises spéciales telles que le coke de pétrole à l'importation et l'aluminium à l'exportation. Le Gouvernement de la Gold Coast et les compagnies ont convenu que le Gouvernement étudierait les possibilités de créer des docks et des zones de stockage à l'intention exclusive de l'Industrie et sur des bases adéquates. De son côté, la Compagnie Métallurgique installerait elle-même le matériel portuaire qu'elle considérerait comme étant le mieux approprié aux besoins de l'Industrie de l'Aluminium et s'occuperait du fonctionnement des ces installations portuaires. En conséquence, les prévisions de dépense des compagnies en ce qui concerne ces installations portuaires ont donc été incorporées dans la présente estimation.

ESTIMATION C : Capitaux devant être investis au profit des chemins de fer.

Portée de l'estimation :

483 - L'estimation comprend les dépenses à prévoir pour la réalisation des nouveaux chemins de fer nécessaires à l'aménagement (suivant les indications données au chapitre 5) y compris le tunnel entre Koforidua et l'usine métallurgique ; des améliorations indispensables des lignes existantes et des services annexes ainsi que le matériel de traction et le matériel roulant. Tout ceci est résumé dans le tableau ci-dessous :

ESTIMATION C: Chemins de Fer

	<u>Stade Initial</u>	<u>Extension au Stade Final</u>	<u>Total au Stade Final</u>
	£ m	£ m	£ m
Nouveaux chemins de fer :	10. 5	-	10. 5
Amélioration des chemins de fer existants :	3. 1	-	3. 1
Matériel de traction et matériel roulant :	2. 3	2. 2	4. 5
<u>TOTAL :</u>	<u>15.9</u>	<u>2. 2</u>	<u>18. 1</u>

Note (4) : Voir la note au bas du paragraphe 99.

484 - Les éléments de base en ce qui concerne les salaires et la productivité sont les mêmes que ceux adoptés pour le barrage et l' installation hydro-électrique, (paragraphe 459). Cependant, pour tout ce qui concerne le logement, les services médicaux, etc.... la dépense à prévoir serait plus modeste en raison de la nature essentiellement mobile de la construction d' un chemin de fer. Il est probable en effet que seules quelques familles s' installent au voisinage de ces travaux de construction. Il est évident cependant que dans le but de maintenir la stabilité et la productivité des travailleurs , leurs conditions de vie devront être suffisamment correctes et que le bon état sanitaire devra être maintenu parmi eux.

485 - Les estimations pour l' amélioration des installations existantes prévoient le renforcement de la ligne actuelle de Kumasi à Koforidua, le chapitre le plus important étant le remplacement du rail existant de 60 lb par un rail de 80 lb. Ce remplacement est absolument indispensable si l' on veut que le trafic importert résultant de la réalisation de l' Aménagement vienne s' ajouter sans difficulté au trafic actuel.

486 - On notera que la construction d' important tronçons de voies ferrées a été menée à bien au cours des deux dernières années en Gold Coast.

Les ingénieurs-conseils , avec l' aide de la Cooper Brothers & Co et des Chemins de Fer de Gold Coast et de leurs conseillers techniques ont été à même de faire une étude des dépenses exactes de construction entraînées par la réalisation des nouveaux chemins de Fer d' Achiasi à Kotoku, de Tema à Shai et d' Accra à Tema. Ces réalisations ont permis d' effectuer des observations qui pourraient guider utilement la construction des chemins de fer de l' aménagement de la Volta.

Choix des tracés pour les nouvelles lignes :

487 - Les tracés à partir desquels les estimations de l' ordre de £ 10, 5 millions pour les nouvelles lignes ont été établies (à une exception près) sont ceux qui, pour des raisons techniques, semblent devoir être les plus rentables.

C'est ainsi que trois tracés ont été étudiés entre Koforidua et l' usine métallurgique et le Rapport d' Ingénieur donne les raisons pour lesquelles le tracé préconisé (avec un tunnel de 2 miles)

serait probablement le plus rentable malgré le coût plus élevé de l' ouvrage. La seule exception est le tracé adopté pour les environs immédiats de Kumasi où un tronçon dépassant la ville au Sud a été retenu dans l' estimation au lieu d' un itinéraire plus direct situé plus au Nord et passant plus près du centre de la ville.

En fait le tracé situé au Nord serait discutable du point de vue de la planification. Bien qu'il appartienne au Gouvernement de la Gold Coast de prendre une décision à ce sujet, la Commission a adopté pour son estimation la solution la plus coûteuse. On estime à £ 500.000 la mise de fonds et à £ 60.000 les frais de fonctionnement annuels supplémentaires, correspondants.

Intérêts :

488 - Les intérêts ont été calculés sur la base de 5 % par an pour ce qui concerne le barrage et l' installation hydro-électrique. Afin de réduire les dépenses d' intérêts l' installation définitive de la voie ne sera pas entreprise immédiatement après la construction du remblai, mais sera remise à plus tard. Il a été admis que les intérêts devraient être comptés jusqu'à la fin de 1964, sauf en ce qui concerne celles des lignes qui deviendraient d' intérêt public à une date antérieure.

Matériel de traction et matériel roulant :

489 - L' évaluation du coût du matériel de traction et du matériel roulant dépasse légèrement £ 4 millions, dont un peu plus de la moitié se rapporte aux transports de bauxite depuis les Mines jusqu'à l' usine métallurgique et le reste aux mouvements d' imports exports de l' Industrie de l' Aluminium entre Tema et l' usine métallurgique.

Les estimations relatives à ce dernier trafic supposent qu'aucune économie ne serait réalisée par l' utilisation d' un type de wagon qui pourrait transporter, soit du coke de pétrole à l' importation, soit des lingots d' aluminium à l' exportation. Si ce type spécial de wagon pouvait être prévu, comme l' a suggéré la Commission, les estimations pourraient être réduites.

ESTIMATION D : GOUVERNEMENT DE LA GOLD COAST :

Autres obligations directes résultant de l' Aménagement -

Cadre de l' Estimation :

490 - Sur les trois évaluations de Dépenses incomptant au Gouvernement de la Gold Coast exposées sous les titres D, E, et F, celle-ci est la seule estimation qui puisse être considérée comme intéressant exclusivement l' Aménagement. Les 2^e et 3^e titres comportent des implications plus vastes et les dépenses sous ces chapitres seraient consenties pour des motifs d' ordre général d' économie nationale. L' estimation D

comprend les clefs de dépenses directes auxquelles le Gouvernement de la Gold Coast aurait inévitablement à faire face si l'aménagement était réalisé.

ESTIMATION D : Autres obligations directes

	Stade Initial	Extension au Stade final	Total au Stade final
	£ m	£ m	£ m
1. Indemnisation et Réinstillation (Dépense s' élévant au-dessus de £ 3.5 millions).	1. 0	-	1. 0
2. Dépense d' ordre général relative à l'établissement de nouvelles cités	1. 5	2. 5	4. 0
TOTAL :	2. 5	2. 5	5. 0

491 - La somme prévue pour l'indemnité et la réinstallation des populations est inclue en vertu d'accords antérieurs suivant lesquels les charges maxima au compte de la production d'Energie hydro-électrique serait de £ 3.5 . Si la révision de cet accord (paragraphe 47) conduisait à une augmentation des charges qu'il a été convenu d'imputer à la production d'Energie, les chiffres figurant dans cette estimation seraient réduits du montant correspondant.

492 - Les dépenses d'ensemble au profit des nouvelles cités correspondent à la mise en place dans ces cités, aussi bien temporaires que permanentes, de services publics tels que bureaux de poste, locaux pour la police etc...

493 - Un fonds est également prévu pour assurer le maintien et l'amélioration du standing existant dans les communautés voisines de la zone occupée par l'usine métallurgique. Ces aménagements pourraient s'avérer nécessaires dans le nouveau milieu résultant de la création de l'ensemble industriel, car il ne faudrait pas que les résultats obtenus se dégradent au contact des collectivités les plus proches, (paragraphe 247).

494 - Il n'est pas possible d'évaluer avec exactitude la dépense entraînée par ces diverses obligations. C'est ainsi que l'on ne pourra chiffrer de façon précise la dépense pouvant résulter des mesures qui devront être prise au profit des régions situées au voisinage de l'usine métallurgique que lorsque le Gouvernement de Gold Coast aura terminé l'étude de cette zone, ce qui lui a été recommandé par la Commission.

ESTIMATION E : Gouvernement de la Gold Coast :

Autres investissements possibles découlant du Projet-Cadre de l'Estimation

495 - L'Aménagement, en même temps qu'il entraîne pour le Gouvernement de la Gold Coast certaines obligations, lui fournira aussi l'occasion d'améliorer et de conserver son standing et de développer son économie. Un investissement de cet ordre ne saurait être entrepris que si le Gouvernement avait la conviction que les résultats justifieront la dépense.

496 - On a chiffré approximativement les charges virtuelles pour les chefs de dépense immédiatement prévisibles.

Des chiffres beaucoup plus élevés seraient atteints si le Gouvernement prenait la décision d'entreprendre des travaux d'irrigation sur une vaste échelle, de lancer l'aménagement hydro-électrique de Bui, ou la construction d'un vaste système de distribution d'électricité.

ESTIMATIONS E : Autres Investissements possibles.

	Stade Initial £ m	Extension au Stade Final £ m	Total au Stade Final £ m
Pêches, navigation intérieure etc...	0, 5	5, 0	5, 5
Logement permanent, principalement au voisinage de l'usine métallurgique	1, 0	3, 5	4, 5
<u>TOTAL :</u>	—	—	—
	1, 5	8, 5	10, 0

497 - La création du lac et les modifications du régime des eaux courantes en aval du barrage donnerait au Gouvernement de multiples occasions de développer un certain nombre d' activités dans le domaine de l' agriculture, de la pêche et de la navigation, comme il est indiqué aux appendices IX et X. Les charges virtuelles représentées par l' habitat permanent sont essentiellement composées de l' édification de la cité industrielle créée autour de l' usine métallurgique. L' importance de cette charge dépendra de la mesure dans laquelle les personnes privées et les organismes non-gouvernementaux auront accepté de financer la construction de celles des habitations qui ne seront pas occupées par les employés de la Compagnie Métallurgique. Dans le cas où la politique du Gouvernement serait couronné de succès, (paragraphe 481), l' estimation ci-dessus pourrait être considérablement réduite.

ESTIMATION F : Gouvernement de la Gold Coast

Dépenses entraînées par des réalisations annexes :

Cadre de l' Estimation :

498 - Ce titre comprend une dépense substantielle à laquelle le Gouvernement de la Gold Coast s'est déjà engagé avec la construction d'un port, d'une nouvelle cité à Tema et de certaines routes (Voir chapitre 4). Ces obligations ont été acceptées par le Gouvernement comme représentant la mise en valeur normale du pays indépendamment de la décision qui sera prise en ce qui concerne l' aménagement. Il est certain cependant que ces travaux sont indispensables à l' exécution du Projet et c'est pourquoi la dépense est incluse ici et figure également dans le résumé des estimations au début du chapitre, afin de dresser le bilan complet des obligations financières virtuelles du Gouvernement, obligations qui découleraient de la réalisation de l' aménagement et de l' exécution de travaux s'y rattachant, et afin de déterminer avec précision la mesure dans laquelle le Gouvernement serait amené à contribuer au succès des travaux de la Volta.

ESTIMATION F : Dépense entraînée par des réalisations annexes -

£ million

Port de Tema (1er stade) -
Y compris travaux préliminaires
et installations portuaires

14. 9

.//..

£ millions

2° Stade	4. 0
Cité de Tema	11. 1
Routes et Ponts	9. 4
<hr/>	
<u>TOTAL :</u>	39. 4

COMMENTAIRES GENERAUX SUR LES ESTIMATIONS

Points particuliers nécessitant un nouvel examen ou des négociations :

499 - Il peut être utile de dresser la liste des principaux éléments d'estimation qui n'ont pas encore été déterminés d'une façon satisfaisante. La Commission ne pense pas qu'ils soient particulièrement difficiles à préciser, et certains d'entre eux pourraient fort bien se compenser.

Les conséquences financières des écarts d'évaluation sur les points (a) à (h) (voir ci-dessous) représentent peu de chose en comparaison du coût estimé de l'ouvrage et ne doivent pas avoir d'incidence appréciable sur la rentabilité de l'aménagement.

(a) Les caractéristiques exactes du logement temporaire qui devra être prévu pour les ouvriers de la construction d'Ajena.

(b) Les caractéristiques exactes du logement permanent dans la cité de l'usine métallurgique.

(c) La façon dont sera envisagée, au point de vue de l'architecture et du paysage, la réalisation de la station électrique et la disposition des lignes de force.

(d) La conception, sur le plan technique, de la sous-station de Kpong.

(e) La répartition des charges d'indemnisation et de réinstallation (Une dépense d'£ 1 million a été considérée, dans les estimations actuelles, comme devant être supportée par le Gouvernement de la Gold Coast.)

(f) Dispositions financières pour le règlement d'une indemnité d'eau.

.../..

(g) Choix du tracé du chemin de Fer des bauxites d' Aya à Kumasi

(h) Economies possibles en matériel roulant pouvant être obtenues avec la construction d' un wagon capable d' être utilisé aussi bien à l' a. provisionnement de l' usine métallurgique qu'au transport des lingots obtenus.

(i) Les conditions dans lesquelles les fonds nécessaires au financement de la réalisation pourraient être avancés (paragraphe 476).

Comparaison avec les chiffres du " Livre Blanc "

500 - Le tableau suivant compare les estimations actuelles à celles parues dans le Livre Blanc de 1952 :

Capacité de l' usine métallurgique	80.000 T		120.000 T		210.000 T	
	1952	1955	1952	1955	1952	1955
Projet de la Réduction d' énergie	£ m	£ m	£ m	£ m	£ m	£ m
	45. 5	60. 2	49. 5	64. 0	54. 0	67. 6
Usine Métallurgique et Mines	29. 0	43. 1	39. 0	57. 9	64. 0	91. 2
Travaux Publics du Gouvernement de la Gold Coast (b)	26. 0	59. 3	26. 0	63. 0	26. 0	72. 5
<u>TOTAL :</u>	100. 5	162. 6	114.5	184.9	144.0	231.3

NOTES (a) Les estimations de 1955 pour le chapitre (1) prévoient un excédent de 10 % de courant par rapport aux chiffres de 1952.

(b) Les estimations de 1952 et de 1955 ne s' appliquent pas à des domaines identiques, comme il est expliqué au paragraphe 502. Les chiffres se rapportant au chapitre 3 du tableau ne peuvent par conséquent se comparer exactement à ceux des chapitres 1 et 2. Ceci se reflète dans les totaux.

(c) Si les sommes de l' estimation F sont exclues des totaux (pour la raison qu'ils représentent une partie du programme national

.//..

de développement auquel la Gold Coast s'est déjà engagée) les totaux pour les trois derniers stades se montent alors à £ 123 m., £ 146 m., et £ 192 m. respectivement.

Raisons des Augmentations pour les Estimations dans le Projet pour l'Energie Hydro-électrique et l'usine métallurgique :

501 - Si les estimations actuelles sont supérieures à celles de 1952, c'est essentiellement parce que des études ultérieures ont révélé que les charges imposées par la réalisation de l'aménagement n'avaient pas été évaluées à leur juste valeur dans certains domaines , par exemple :

(a) - On a maintenant fixé avec exactitude les obligations qu'imposent le logement des travailleurs et des services divers dont ils doivent disposer (service de santé, etc...)

(b) - La dépense pour le maintien du bon état sanitaire aux abords de la zone inondée a été maintenant calculée (En 1952, les enquêtes indispensables à la détermination de cette dépense n'avaient pas encore été effectuées).

(c) - Quelques éléments d'évaluation nouveaux, tels que l'estimation relative à l'équipement portuaire à Tema qui doit être fourni par la Compagnie Métallurgique ont été incorporés à l'étude.

(d) - L'estimation concernant l'installation hydro-électrique prévoit actuellement une production d'énergie supérieure de 10 % à celle qui avait été déterminée à l'origine. A tout ceci viennent s'ajouter d'autres facteurs tels que les augmentations de prix du matériel d'équipement de l'usine , des machines et fournitures diverses. L'augmentation du prix de revient de l'installation hydro-électrique a été compensée dans une certaine mesure par la suppression de la "marge de sécurité" de 15 % incluse dans les estimations de 1952.

(Livre Blanc, Appendice 11, paragraphe 22). (Le livre Blanc est reproduit à l'appendice 1). Les travaux effectués ultérieurement et les études plus approfondies menées à partir des plans d'ingénieurs établis depuis 1952 ont éliminés les raisons qui avaient motivé à l'origine, l'inscription de cette marge de sécurité supplémentaire.

Le chapitre 22 traite de l'inscription, dans toutes les estimations d'une marge devant permettre de faire face à de futures augmentations de prix et à d'autres circonstances imprévisibles.

Comparisons avec les Estimations du Gouvernement de la Gold Coast pour les Ports, Routes, Chemin de Fer , etc....

502 - Comme il est dit dans la note (b) du tableau du paragraphe 500, les deux estimations de ce chapitre ne peuvent être mises en parallèle. En effet, l'estimation de 1952 englobe les nouveaux chemins de fer, certaines routes, le port et la cité de Tema. Les estimations de 1955 comprennent de plus la dépense pour de nouvelles grand-routes, une partie de l'habitat dans la cité de l'usine métallurgique et

.//..

certaines autres catégories de dépense prévues en 1952.

Les estimations pour les chemins de fer et le port de Tema ne sont pas elles-mêmes exactement comparables étant donné que les chiffres de 1952 ne comportaient aucune prévision pour le matériel de traction et le matériel roulant, ni pour les améliorations à apporter à la ligne KUMASI - KOFORIDUA ni pour la réalisation du second stade de construction du port de Tema.

503 - Les estimations concernant les nouvelles lignes qui se montaient à £ 5 millions en 1952, s'élèvent maintenant à £ 10.5. Cette augmentation s'explique en partie par le fait qu'en 1952 aucune construction récente de chemins de fer n'avait été réalisée en Gold Coast et que les prix de revient des travaux, au cours des deux dernières années se sont révélées considérablement plus élevés que prévu. De plus, des études détaillées ont montré que certains tracés des nouveaux chemins de fer parcouraient des régions très accidentées.

504 - L'apport des fonds nécessaires à la construction de l'installation hydro-électrique et de l'usine métallurgique pose un problème que les parties souhaiteraient débattre dans le cadre général des discussions préliminaires figurant au Livre Blanc.

On n'a pas cherché dans cette étude à définir les sources de financement d'où pourraient provenir les fonds correspondant aux nouvelles estimations, ni le montant total des sommes qui pourraient être demandées à chacune des parties.

Une mention spéciale a été portée au paragraphe 534, pour ce qui concerne les ressources financières du Gouvernement de la Gold Coast en relation avec un élargissement éventuel de sa participation à l'aménagement.

CHAPITRE 21

CHARGES ANNUELLES DECOULANT DE L'AMENAGEMENT

Coût de l' Installation hydro-électrique :

505 - Des estimations ont été établies par les ingénieurs-conseils et approuvées par Cooper Brothers et Co dans le but de déterminer le prix unitaire du courant électrique fourni à l'usine métallurgique depuis le barrage et l'usine hydro-électrique. Les estimations sont basées sur le chiffre des investissements évalués au chapitre précédent en fonction du montant des frais d'exploitation y compris les dépenses relatives à l'entretien de services sanitaires aux bords du lac. (Frais estimés à £ 135.000 par an par le Professeur Mac Donald et le Dr. Topping).

506 - On a tenu compte de l' amortissement du capital et du renouvellement des biens. En résumé, il est prévu qu'au bout des 80 premières années d' exploitation, tous les emprunts auront été remboursés et tous les biens matériels renouvelés, ou que tout au moins des crédits correspondants seront disponibles en fonds de renouvellement. (Voir annexe B à l' appendice XIII).

507 - Dans le but de déterminer les prix du courant, on a supposé que tout le courant de la station serait utilisé et qu'il serait vendus au même prix à la Compagnie métallurgique et à l' Organisation dev. t fournir les autres consommateurs. En fait, une formule est actuellement à l' étude qui prendrait en considération des éléments tels que le facteur " importance de consommation " de sorte que l' usine métallurgique paierait (suivant l' usage habituel) un prix unitaire plus bas que les autres consommateurs qui utilisent le courant de façon moins continue. Une autre formule a été également élaborée en vue du paiement de l' eau d' irrigation, mais l' on n' a pas inclus dans les estimations le fait que l' organisme de gestion pourrait bénéficier d' une rentrée de fonds en provenance de cette source de revenus.

508 - Compte tenu des éléments de discussion exposés ci-dessus, le prix du courant à la sous- station serait le suivant :

Pence par unité

1er Stade	0, 378
Stade intermédiaire	0, 245
Stade Final	0, 199

28 - Les chiffres de la page précédente sont établis d' après les prix pratiqués au 30 Septembre 1955 et sur un taux d' intérêt de 5%. Les incidences d' une élévation possible du niveau général des prix et de certains autres facteurs seront débattues au cours des chapitres qui suivent. Il est à remarquer que le prix du courant s' abaissera considérablement avec l' augmentation de la production d' aluminium, le prix au stade final n' étant que légèrement supérieur à la moitié du prix au stade initial. Ceci est dû au fait que la plus grande partie des capitaux devant être investis dans la réalisation du barrage et de l' installation hydro-électrique sera employée à la construction du barrage lui-même avant qu'aucun courant ne puisse être fourni. La dépense supplémentaire devant permettre d' obtenir la production de courant est de faible importance par rapport à la dépense initiale, et représente presque exclusivement le prix de turbines et des générateurs et installations annexes de la station électrique.

Evaporation -

509 - La détermination de la quantité de courant que la station serait susceptible de fournir est fonction d' un certain nombre d' inconnues.

.//..

Parmi celles-ci, la principale est l'importance de l'évaporation à laquelle on doit s'attendre au niveau de la retenue d'eau. Cette question a été exposée aux paragraphes 59 à 64. Le coût unitaire estimé de 0,199 pence, passerait les travaux achevés à 0.205 pence pour une évaporation annuelle de .60" et à 0.211 pence pour .653.

Taux d'intérêt :

510 - Toute modification des taux d'intérêt aurait un effet marqué sur le prix auquel le courant pourrait être produit. Comme il l'a été dit au chapitre précédent, un taux de 5% a été fixé dans un but de planification. Le tableau suivant montre l'incidence de taux de 3%, 4% et 6%.

PRIX DU COURANT EN PENCE PAR UNITE

VARIATION AVEC LE TAUX D'INTERET

Taux d'Intérêt	3%	4%	5%	6%
Prix au 1er stade	0.257	0.314	0.378	0.451
Prix au stade intermédiaire	0.169	0.205	0.245	0.291
Prix au stade final (en supposant 55" d'évaporation)	0.139	0.166	0.199	0.235
Prix au stade final (en supposant 5" d'évaporation)	0.147	0.177	0.211	0.249

TARIFS DES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER :

511 - Les discussions préliminaires entre les parties avaient donné des indications claires quant à la méthode de calcul des prix de revient du courant devant être adoptée, mais aucune base n'avait été déterminée pour le calcul des tarifs de transport par fer. Il a donc été admis que les tarifs seraient fixés d'après les normes commerciales habituelles, en accord avec la politique suivie par le Gouvernement de la Gold Coast en ce qui concerne le mode de règlement courant des dépenses entraînées par la création de services publics. Le but du Gouvernement est de couvrir toutes les dépenses, de ne réaliser qu'un bénéfice modeste. Le Gouvernement de la Gold Coast a fait aux Compagnies d'Aluminium des propositions en ce qui concerne les tarifs de transports par Fer ; propositions qui mettent en lumière cette politique qui d'une part ne subventionne nullement la Compagnie Métallurgique en assurant son trafic au dessous des cours normaux, et qui ne chercha pas d'autre part à tirer de la compagnie des bénéfices anormaux. Les principes

.//..

suivis par le Gouvernement de la Gold Coast dans l' établissement de ses propositions des tarifs de transport par fer sont exposés dans l' annexe C à l' appendice XII.

512 - Comme dans le cas du barrage et de l' installation hydro-électrique, il faudra prévoir l' apport d' une masse importante de capitaux d' investissement pour les chemins de fer au stade initial des travaux. En conséquence, les tarifs de transport par fer diminueront considérablement au fur et à mesure de l' augmentation du trafic. Le tarif par tonne kilométrique en pleine exploitation, sera donc bien inférieur au stade initial. Le Gouvernement de la Gold Coast a proposé que les tarifs soient revisés périodiquement pour tenir compte des variations éventuelles du niveau des prix et de certains facteurs nouveaux, en particulier de la proportion du trafic extérieur consacrée éventuellement à d' autres utilisations des nouveaux chemins de fer. Il serait essentiel, si l' on veut retirer le maximum d' avantages économiques de la proximité relative des dépôts de Bauxite et de l' usine métallurgique que la production d' aluminium maximum soit atteinte relativement rapidement. Il est certain, d' autre part que les tarifs de transport par fer seraient beaucoup plus avantageux si des usagers extérieurs utilisaient les nouvelles lignes.

513 - Les conditions précises dans lesquelles le chemin de fer du Gouvernement de la Gold Coast assurera le trafic de l' Industrie de l' Aluminium restent à déterminer. On pense que ces conditions feront l' objet d' un accord à long terme (paragraphe 694).

Taxes de Port :

514 - Les droits à régler par l' Industrie de l' Aluminium pour l' utilisation du Port de Tema font également l' objet de négociations entre le Gouvernement et les Compagnies et aboutiront probablement à des accords à long terme (paragraphe 695). Des ententes, afin de résERVER, à l' usage exclusif de l' industrie de l' aluminium un ou plusieurs postes d' amarrage à Tema (Voir paragraphes 5 à 482) devront être élaborées avant de conclure des accords à long-terme. Il est douteux que les frais s' inscrivent dans l' évaluation du prix de revient de l' aluminium pour des sommes aussi importantes que celles consacrées à l' énergie électrique et aux transports ferroviaires.

Mines et Usine Métallurgique :

515 - Toutes les charges mentionnées dans ce chapitre influent sur le coût de l' aluminium produit comme aussi tous les frais d' exploitation des Mines et de l' usine métallurgique elles-mêmes. C'est aux Compagnies d' Aluminium qu'il incombe de déterminer l' étendue de ces charges. C'est avec l' accord des deux gouvernements que la Commission n' a pas étudié ces dépenses. Elles comprennent: les investissements à consacrer aux Mines et à l' Usine métallurgique, le coût de la main-d' œuvre indispensable à leur exploitation et le prix des importations indispensables à leur fonctionnement. Ces dépenses sont examinées par catégories au chapitre 25.

.//..

Taxes sur les Minéraux :

516 - L'un des constituants des frais d'exploitation est la taxe sur les minerais s'appliquant à la bauxite, bien qu'elle n'ait pas une incidence majeure sur l'ensemble de ces frais, a été particulièrement examinée dans le but d'éliminer certaines imprécisions à ce sujet.

La loi actuellement en vigueur en Gold Coast la " Minerals Duty Ordinance " (Ordonnance imposant une taxe sur les minerais) de 1952, a établi une formule qui peut être appliquée à toute matière dont on connaît le prix de vente.

Cependant, la bauxite devant être produite ne serait pas vendue mais transformée par la compagnie même qui opère l'extraction. Le Gouvernement de la Gold Coast étudie actuellement une formule qui serait examinée au cours des négociations avec les Compagnies d'Aluminium.

CHAPITRE 22

Révisions des estimations à la lumière d'autres expériences :

Introduction :

517 - Les deux chapitres précédents ont présenté des estimations basées sur des normes établies en matière de génie civil et sur le niveau des salaires et des prix au 30 Septembre 1955. En considération du fait que la date prévue pour la fin de la construction au premier stade est 1964, la Commission a jugé bon de revoir ses estimations à la lumière de l'expérience générale acquise lors de la construction récente de vastes aménagements pour lesquels, pour des motifs divers, les estimations avaient été souvent largement dépassées par les dépenses réelles.

Examen des réalisations effectives dans d'autres pays et en Gold Coast:

518 - Dans le but de préciser la mesure dans laquelle les estimations ont été en général dépassées, la commission a recherché et obtenu des renseignements sur un certain nombre de réalisations récentes effectives tant en Gold Coast que dans d'autres régions du monde. Ces informations, en provenance de différents pays, se rapportent à des entreprises de types divers. De ces études il ressort qu'au cours des six ou sept dernières années, le fait que les estimations aient été dépassées de 40 et même de 100 % a été la règle plutôt que l'exception. Un certain nombre de causes déterminantes ont contribué à cet état de choses. Les augmentations annuelles des prix mondiaux et des salaires locaux dans les pays où ont été effectuées des réalisations en constituent une des principales raisons.

D'autres causes ont parfois été à l'origine d'estimations erronées, telles que : le manque de temps, le manque de personnel pouvant

.//.

être consacré au planning, ou bien encore l' appréciation inexacte de tout ce que comportait le problème du logement ou des services annexes.

Par ailleurs, le manque de personnel a souvent rendu plus difficile le contrôle des dépenses. A tout ceci s' ajoutent souvent des circonstances défavorables et imprévisibles comme des grèves ; ce sont parfois des installations portuaires inadéquates, ou bien encore des moyens de communication insuffisants qui ont motivé des dépenses supplémentaires.

Provision supplémentaire -

519 - L'étude détaillée qui a été faite du projet de la Volta devrait pouvoir permettre d'éliminer un certain nombre de facteurs ayant été à l'origine d'augmentation du prix pour d'autres ouvrages.

Cependant la Commission pense qu'il serait peu réaliste de croire qu'aucun des facteurs ci-dessus évoqués n'interfèrera sur le présent cas.

Il est bien évident que le Projet ne pourra être soustrait aux conséquences de facteurs externes tels que l'augmentation des prix mondiaux. Certaines incidences d'origine interne ne peuvent pas non plus être éliminées. Cependant, l'équilibre financier interne et sur le plan de la concurrence de l'aménagement ne serait pas nécessairement mis en danger par des modifications des facteurs extérieurs. Cette question a été traitée à la Section A du chapitre 23, mais, dans un souci de financement, la commission pense que les parties devraient réviser les estimations, admettre l'opportunité de constituer un fonds complémentaire. Ceci est particulièrement important pour le Gouvernement de la Gold Coast. Les parties seraient leur propre juge en ce qui concerne l'importance à donner à une telle provision additionnelle. La Commission n'a naturellement pas essayé de prédire l'orientation future de l'économie mondiale, mais elle est cependant arrivée à cette conclusion qu'une provision correspondant à 40 ou 50% des estimations actuelles serait normale, étant donné l'expérience généralement acquise. Une telle conclusion suppose que les prix mondiaux, dans l'avenir immédiat ne seraient pas instables qu'ils ne l'ont été au cours des dix dernières années. Tout bouleversement des facteurs économiques mondiaux actuels rendrait nécessaire une révision générale des chiffres indiqués.

Ces conclusions supposent également le maintien d'un degré raisonnable de stabilité dans l'Economie de la Gold Coast. Le rapport entre la Gold Coast et les tendances économiques externes est étudié plus avant au chapitre 23, Section B.

520 - Si l'on retient, pour illustrer ce qui précède, qu'une provision complémentaire de 45% doit être prévue pour la réalisation de l'installation hydro-électrique, de l'Usine Métallurgique, des Mines

et des chemins de fer (à l' exception des sommes relativement faibles déjà dépensées pour les études préliminaires, l' on parvient aux chiffres suivants venant modifier les estimations du paragraphe 448 :

ESTIMATIONS + 45 %

Capacité de l' Usine Métallurgique	Stade de 80.000 T. £ m	Stade de 120.000 T £ m	Stade de 210.000 T £ m
---------------------------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------

Financement mixte

A - Aménagement hydro-électrique	87	92	97
-------------------------------------	----	----	----

B - Usine métallur- gique et Mines	62	84	132
---------------------------------------	----	----	-----

Financement par le
Gouvernement de la Gold
Coast

C - Chemins de Fer	23	24	26
--------------------	----	----	----

Financement par le
Gouvernement de la
Gold Coast

D. Autres obligations directes découlant du projet	2	3	5
--	---	---	---

E. Autres investisse- ments possibles résultant du Projet.	2	4	10
--	---	---	----

F. Dépenses entraînées par les réalisations annexes.	39	39	39
--	----	----	----

<u>TOTAL :</u>	215	246	309
----------------	-----	-----	-----

NOTE : Les chefs de dépenses assumés par la Gold Coast, placés sous la ligne de séparation du tableau sont la reproduction, sans aucune addition de ceux qui figurent aux paragraphes 448. Certaines des dépenses, sous les titres D, E et F ne rentrent pas dans la catégorie ./. .

des travaux de construction et une grande part des dépenses de construction comprises sous ces titres a déjà été faite, ou est sur le point d'être faite, en exécution des contrats existants.

521 - Il est indispensable de préciser que le tableau ci-dessus est principalement destiné à servir de guide aux parties qui seraient amenées à financer le Projet.

La Commission est d' avis que les parties intéressées n' auraient pas une vue réaliste des choses si elles prenaient l' engagement d' édifier cet ouvrage en ne prenant pas en considération, pour l' ensemble des investissements , la nécessité de prévoir une marge de sécurité importante pouvant être éventuellement utilisée. Le chiffre de 40 à 50 % avancé par la Commission, correspond à ce qu'il faut prévoir de l' avis de celle-ci, comme ordre de grandeur à donner à cette marge. Si la construction aux derniers stades devait se prolonger au-delà de la durée prévue, il faudrait alors réviser la marge admise à l' origine.

Effet sur le prix courant :

522 - L' incidence de cette augmentation de 45 % sur les prix unitaires du courant cités plus haut dans ce chapitre aurait pour effet de modifier le chiffre admis pour le stade final soit 0.289 pence, le taux d' intérêt étant de 5% et l' évaporation de 55 ". L' effet sur l' ensemble du tableau se traduirait comme suit :

PRIX DU COURANT EN PENCE PAR UNITE (avec addition de 45 %)

Taux d' intérêt	3%	4%	5%	6%
Prix au 1er stade	0. 373	0.455	0.548	0.653
Prix au stade intermédiaire	0. 245	0.297	0.356	0.422
Prix au stade final (évaporation 55 ")	0. 202	0.241	0.289	0.341
Prix au stade final (évaporation 65 ")	0. 213	0.257	0.306	0.361

CHAPITRE 23

Facteurs externes et internes affectant le Projet :

A. Facteurs économiques externes :

Niveaux de Prix Mondiaux :

523 - Les principales causes qui ont déterminé au cours de ces

.//..

dernières années une augmentation du coût des grandes réalisations ont leur origine dans l' augmentation des prix mondiaux et résultent en particulier, des augmentations de valeur des biens d' équipement. Les fluctuations des prix mondiaux influeraient inévitablement sur le coût des importations destinées à l' aménagement et affecteraient probablement aussi les prix en Gold Coast. Si l' on admet que les mouvements de prix mondiaux se produiront dans le sens d' une augmentation, ce fait aurait pour conséquence immédiate l' élévation du prix de revient de l' ensemble de l' ouvrage, sans que cela corresponde à une augmentation des ressources.

Cependant, cet état de choses ne mettrait pas forcément l' avenir de la réalisation en danger. Si le prix de l' aluminium suivait cette évolution, l' avenir de l' Aménagement lui-même ne serait pas affecté.

524 - L' expérience des dernières années a prouvé que l' augmentation des prix était une chose presque inévitable. Il convient pourtant de rappeler qu'il y a déjà eu, et qu'il pourrait y avoir encore, des périodes de chutes des prix mondiaux qui pourraient avoir des effets contraires.

Activité Mondiale dans le domaine des Réalisations :

525 - Le coût des biens d' équipement est en partie fonction du niveau mondial de l' activité dans le domaine des réalisations. Cette activité a été maintenue à une échelle très élevée au cours de ces dernières années et il se pourrait que l' on assiste à une intensification des efforts dans ce domaine. Une autre conséquence d' une activité accrue en ce sens, mise à part son influence sur les prix, pourrait être la prolongation des délais de livraison, ce qui aurait pour effet d' entraîner un retard dans l' achèvement du Projet. Il est bien évident qu'un tel retard serait très onéreux, particulièrement en ce qui concerne les charges d' intérêt.

526 - Il se pourrait aussi que le niveau général de l' activité de construction ait une incidence sur le prix de l' Aménagement en amenant une réduction de la concurrence en ce qui concerne les offres pour le gros-œuvre, ceci pouvant se traduire par une augmentation générale des devis d' entrepreneurs. Il semble cependant probable que la concurrence sera toujours suffisamment forte pour éliminer ce risque. De toute manière, l' ampleur du Projet de la Volta limite forcément le nombre de soumissionnaires à ceux qui possèdent des ressources considérables.

Taux d' intérêt :

527 - Le paragraphe 476 démontre clairement que le niveau général des taux d' intérêt serait l' un des facteurs extérieurs les plus importants susceptibles d' affecter le prix de l' Aménagement. Bien que les conditions exactes selon lesquelles les Gouvernements avanceraient les fonds pour la réalisation de l' ouvrage restent à déterminer, il est à peu près certain que les termes en seraient comparables à ceux régissant les avances de fonds pour tout autre Projet Hydro-Electrique

pouvant être entrepris à la même époque. La totalité des emprunts qui pourraient être lancés par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Progrès pourrait être traitée à des conditions différentes de celles proposées par les deux Gouvernements et cette éventualité devra sans aucun doute être prise en considération par les parties intéressées au Projet de même que d'autres facteurs concernant la participation possible de la Banque.

B. Facteurs économiques internes :

Salaires et Prix :

528 - Le facteur interne le plus évident devant avoir une incidence sur le prix de la construction est le niveau de rémunération des travailleurs durant la phase de construction. Des augmentations de salaires ou des avantages accordés aux travailleurs, à moins qu'ils ne soient compensés par une augmentation de la productivité, provoqueraient naturellement une élévation de prix final de l'Aménagement et affecteraient sa rentabilité, à moins qu'il ne leur arrive d'être alignés sur des augmentations équivalentes dans le monde extérieur.

529 - Beaucoup d'observateurs ont rattaché les mouvements des salaires en Gold Coast à la politique pratiquée en ce qui concerne les cours du cacao. Fréquemment, l'attention a été attirée sur l'incidence des fluctuations du prix payé au producteur pour le cacao sur le niveau général des prix des produits vivriers, ceux-ci ayant à leur tour une influence sur les salaires locaux.

Les salaires et les prix en Gold Coast ont été remarquablement stables pour la période 1954 - 1955 et il est généralement admis que la politique gouvernementale des cours du cacao a été le facteur dominant de cette stabilité. Pendant la même période les travailleurs de Gold Coast ont fait preuve d'une certaine retenue et d'un sens des responsabilités en ce qui touche les salaires qui leur a permis de récolter les avantages qui découlent de la stabilité du coût de la vie (1).

530 - Le prix mondial du cacao échappe naturellement au contrôle du Gouvernement de la Gold Coast, mais il a le pouvoir d'agir efficacement sur les effets domestiques de toute variation des prix, au moyen de dispositions fiscales.

L'application stricte de la politique gouvernementale est

(1) - En Mars 1956 (alors que ce rapport était à l'impression) le gouvernement de la Gold Coast a fait connaître que tous les fonctionnaires recevraient des indemnités temporaires allant jusqu'à 15 % à dater du 1er Avril, dans l'attente d'une révision générale des salaires depuis 1952 .

une question sur laquelle les opinions peuvent varier mais il n'en reste pas moins qu'on se doit d' attirer l' attention sur le contraste existant entre la stabilité obtenue par le Gouvernement de la Gold Coast et l' état des choses qui règne dans beaucoup d' autres pays où le prix des produits essentiels ont subi de brusques fluctuations au cours des dernières années.

531 - Il serait d' importance vitale pour l' Aménagement que le Gouvernement d' une part, et les travailleurs de l' autre, poursuivent leur politique de prudence et de modération. En effet, la rentabilité de l' oeuvre serait en jeu si un changement radical de politique survenait ce qui ne manquerait pas d' entraîner une augmentation des prix et salaires en Gold Coast, ceux-ci pouvant varier dans une proportion beaucoup plus importante que les prix du monde extérieur.

532 - Plus le Gouvernement et le peuple de Gold Coast montreront de modération pendant les dix années à venir et plus grandes seront les perspectives d' avenir du Projet. (2).

Il est à remarquer que les risques auxquels la réalisation est exposée en ce qui concerne la fluctuation des salaires locaux est fonction de l' importance de la main d' œuvre employée. C'est pourquoi il a été recommandé d' utiliser la mécanisation au plus haut degré car la réduction maximum de la main d' œuvre minimiseraient les effets de cet éventuel danger.

La mécanisation rendrait évidemment le Projet vulnérable aux augmentations de prix des machines importées, mais étant donnée que des augmentations de cette nature seraient mondialement ressenties, elles ne devraient pas porter préjudice dans la même mesure à la position compétitive de l' Aménagement.

La Monnaie de la Gold Coast :

533 - Un autre facteur interne susceptible d' avoir une influence sur la rentabilité du Projet est l' avenir de la monnaie de la Gold Coast. Si des évènements imprévus venaient à rendre cette monnaie quelque peu instable alors, l' aménagement de la Volta serait en péril (Comme le seraient d' ailleurs tous autres ouvrages, en Gold Coast, comportant des investissements étrangers).

(2) - Le Gouvernement de la Gold Coast pour s' en tenir à sa politique de non-augmentation des salaires, aura à faire face à une difficulté particulière qu'il importe de noter ici : pour attirer des travailleurs d' Europe, il convient de leur offrir des salaires notamment plus élevés que ceux pratiqués dans le pays de recrutement. De plus, il est de fait que les salaires, dans ces pays, ont subi des augmentations plus rapides qu'en Gold Coast, ce qui vient encore compliquer la tâche du Gouvernement dans sa politique intérieure de limitation des salaires.

penser que la Gold Coast maintiendra une monnaie saine qui méritera la confiance internationale. Le pays a une balance des paiements favorable et le Gouvernement se rend pleinement compte de l'intérêt de conserver le soutien mondial au moment où il remplace la monnaie Ouest Africaine actuelle par sa propre monnaie nationale.

Participation financière de la Gold Coast :

534 - En admettant que la politique d'investissement reste celle qui a été définie au Livre Blanc, que la participation de la Gold Coast à la réalisation du barrage et de l'installation hydro-électrique s'élève toujours à £ 8 millions et que les prix se maintiennent à leur niveau du 30 Septembre 1955, il faudrait que le Gouvernement Britannique et les Compagnies d'Aluminium contribuent chacune dans une large proportion au financement de l'ensemble. Le gouvernement de la Gold Coast aurait alors pour sa part à trouver lui-même environ 70 million de livres pour la réalisation du premier stade de l'ensemble de l'aménagement.

Le Gouvernement de la Gold Coast a suivi ces dernières années une politique financière des plus prudentes, ayant fait au cours des cinq années écoulées une provision de capital pour le développement national se montant à £ 75 millions et ce, sans recourir aucunement à des emprunts extérieurs.

La solidité actuelle des Finances du Gouvernement est étudiée en détail dans les annexes N à Q de l'appendice Xlll. Au moment où débuterait la construction, le Gouvernement disposerait donc, en fonds de réserve à cet effet, au moins les 3/4 des 70 millions de livres nécessaires en plus des autres sommes destinées au développement national. Si les récentes dispositions financières de la Gold Coast étaient maintenues et si les plans de développement à venir étaient correctement équilibrés en fonction des besoins de l'Aménagement (Voir Section A, chapitre 28), le Gouvernement de la Gold Coast serait en mesure de trouver les fonds nécessaires.

La provision de la marge de 40 à 50 % évoquée au chapitre précédent augmenterait considérablement le capital fourni par le gouvernement de la Gold Coast. Le gouvernement garde cette idée à l'esprit dans l'élaboration de son planning financier.

Charge imposée à l'Economie de la Gold Coast :

535 - La Commission a entrepris l'examen détaillé de la charge possible que l'Aménagement de la Volta pourrait faire peser sur l'Economie de la Gold Coast afin de rechercher s'il n'y aurait pas lieu d'éviter de provoquer des poussées inflationnistes qui, à leur tour, affecteraient le coût de l'Aménagement.

Les recherches et les conclusions de la Commission à

.//..

ce sujet sont exposées à l' Appendice Xlll. Les paragraphes suivants en résument les principales conclusions :

536 - L' importance du capital investi dans le Projet pendant les huit années de construction dépasserait largement £ 100 millions (intérêts non compris), mais les 2/3 de ce capital seraient utilisés à des achats effectués à l' extérieur et correspondant à du matériel industriel de l' équipement et des matériaux importés.

537 - En considérant les ressources devant être consacrées aux dépenses effectuées sur place, la Commission est arrivée à cette conclusion que la principale dépense à prévoir serait représentée vraisemblablement par les charges de personnel administratif, technique et des cadres de direction dépendant du Gouvernement de la Gold Coast.

Il a déjà été signalé que le travail de planification de la Commission avait exigé beaucoup de temps, de fonctionnaires de grade supérieur. Il est donc certain que si le Projet devait être poursuivi, le Gouvernement aurait à apporter sa constante attention (en collaboration avec l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta et avec les Compagnies d' aluminium) à beaucoup de questions vitales qui se poseront au cours de la réalisation. De plus, le Gouvernement aurait à assumer d' importantes charges, telles que la construction de chemins de fer, directement sous sa responsabilité. Il est important de pouvoir compter, dans cette œuvre, sur les compétences administratives et techniques dont dispose le Gouvernement de la Gold Coast. Cette question est débattue à la Section B du chapitre 28 où l' on se reporte à l' assurance donnée par le Gouvernement, que les nécessités du Projet seraient pleinement prises en considération au moment de l' élaboration du prochain plan de développement afin d' éviter la création d' exigences pesant trop lourdement sur le personnel gouvernemental et sur d' autres catégories d' activité essentielles au pays.

538 - Ce point primordial étant éclairci, il apparaît que l' Aménagement ne provoquera aucune poussée inflationniste en Gold Coast, à condition toutefois que le Gouvernement poursuive, sa politique de prudence et de modération. Un aspect rassurant est constitué par le fait que le chapitre des dépenses effectuées sur place ne croîtra que lentement; de £ 4, 3 millions en 1957, les dépenses s' élèveront à un peu plus de £ 7 millions en 1961. D' autre part, les dépenses en 1957 seront consacrées à des travaux tels que le port de Tema et les nouvelles grandes routes déjà en construction. Ainsi, l' Aménagement lui-même n' engendrera pas d' aucune augmentation brusque et importante du niveau local des prix. Une barrière supplémentaire contre des poussées inflationnistes pourrait être établie par le Gouvernement. Celui-ci pourrait promouvoir une politique de développement de l' agriculture, ce qui accroîtrait les réserves vivrières. Ces réserves absorberaient une part du revenu accru apporté par l' entreprise et qui serait ainsi dépensé par l' achat de produits locaux. L' importance de l' expansion agricole, en tant que support essentiel de tout programme d' industrialisation a été mise en lumière par le Professeur W.A. Lewis dans .//..

son rapport de 1953 sur l' " Industrialisation en Gold Coast ".

Poussées inflationnistes locales :

539 - En plus de l' étude des conséquences profondes de l' aménagement sur l' économie du pays dans son ensemble, la Commission a également examiné la nature des poussées qui pourraient s' exercer dans certains secteurs particuliers de l' économie ou dans certaines régions du pays. L' effort supplémentaire imposé aux moyens de communication et les besoins impérieux en main d' oeuvre ont déjà fait l' objet d' études aux chapitres 4 et 9. Par ailleurs, on pourrait craindre que sur les emplacements mêmes de l' ouvrage, la concentration du pouvoir d' achat en ces endroits n' entraîne de ce fait une élévation des prix pratiquement localement. Cependant ce danger devrait être évité dans une large mesure par les dispositions suivantes :

(a) - Assurer aux travailleurs d' une part un ravitaillement suffisant, d' autre part, une bonne organisation collective.

(b) - Assurer une distribution satisfaisante par des agences de vente de détail dans les nouvelles cités. A ceci viendrait s' ajouter la vente par des magasins officiels, à des prix raisonnables, de certains produits de première nécessité.

(c) - Créez des logements et services sociaux pour les familles.

(d) - Encourager les travailleurs à pratiquer diverses formes d' épargne.

540 - Si les dispositions détaillées ci-dessus étaient prises en temps voulu, il y a toutes raisons de penser qu'une inflation locale pourrait être maintenue dans des limites raisonnables.

Les trois premières mesures prévues ci-dessus ont déjà été recommandées aux chapitres 8 à 10, et la 4^e devrait faire l' objet de dispositions particulières devant être prises par les employeurs, avec la collaboration du Gouvernement de la Gold Coast.

CHAPITRE 24

Autres effets de l' Aménagement sur l' Economie de la Gold Coast :

541 - La Section B du chapitre 23 étudie un aspect des répercussions que pourrait avoir l' Aménagement sur l' Economie de la Gold Coast, à savoir, les charges et responsabilités que sa construction pourrait imposer à cette économie. Il est certain que le Projet affecterait, à plus d' un titre, la vie économique du pays. Certains de ces aspects ont été passés en revue dans les chapitres 14, 15 et 17. Il n' appartenait pas à la Commission de conseiller le Gouvernement de la Gold Coast sur l' opportunité pour le pays d' une approbation du Projet,

.//..

ni de lui en faire valoir les avantages et les inconvénients. Il incombe au Gouvernement de Gold Coast de juger lui-même , de la même façon que les parties intéressées à ce Projet qui apprécieront ce qu'elles peuvent se permettre de perdre ou de gagner en participant à cette oeuvre. Il est vrai cependant que la Gold Coast serait engagée à un plus haut degré par la réalisation de ce projet que ne le seraient les autres parties, parce que cette oeuvre se réalisera sur son territoire même et aurait en particulier de larges répercussions sur l' économie nationale.

Le Gouvernement de la Gold Coast a donc demandé au Professeur W. Arthur Lewis de le conseiller sur la position particulière que devrait avoir la Gold Coast en face du Projet. Il est à noter que la Commission a travaillé en étroite collaboration avec le Professeur Lewis et lui a fourni le plus de renseignements possible.

Bien que l' étude comparative des avantages et inconvénients du Projet ne soit pas du domaine de la Commission, il peut être utile d' indiquer ici ceux des facteurs les plus évidents que les études ont fait apparaître et qui relèvent d' une telle discussion.

542 - Bien que les effets les plus importants de l' aménagement se feraient sentir tout d' abord sur les lieux mêmes de sa mise en service, il n' en est pas moins vrai que ses incidences économiques toucheraient ensuite toutes les régions du pays. Le bénéfice, des plus substantiels, qui résulterait de l' établissement ultérieur d'une industrie de l' aluminium prospère, représenterait l' apport de l' Aménagement à la diversification de l' économie nationale: La nouvelle industrie serait le plus important employeur de main d' oeuvre, et, par ses exportations d' aluminium, constituerait une source considérable de devises venant d' outre-mer, et si cette industrie prospérait, elle collaborerait dans une proportion très appréciable au revenu national du fait des impôts qu' elle paierait à l' Etat. Car, au taux actuel de l' impôt, le Gouvernement retirerait de l' exploitation (y compris sa part des dividendes provenant de sa propre participation financière dividendes dits " d' équité ") tels qu' ils ont été admis au cours des discussions de 1951 - 1954) près de la moitié des bénéfices de la Compagnie. Ces facteurs réduiraient la dépendance excessive du pays vis-à-vis du cacao. Cette dernière caractéristique de son économie est universellement considérée comme l' une des plus dangereuses faiblesses de la Gold Coast.

543 - Le pays profiterait aussi largement de la création d' importantes installations immobilières tels que le barrage et la station hydro-électrique, le lac, l' usine métallurgique et les nouvelles cités (en particulier la cité de l' usine métallurgique qui pourrait, au stade final, loger environ 5000 travailleurs dans des habitations d' un plus grand confort que celui des logements de la Gold Coast actuelle).

544 - L' aménagement pourraît offrir de nouvelles possibilités d' extension au commerce et à l' industrie en fournissant du courant aux . / ..

consommateurs de Gold Coast, par la construction de nouveaux chemins de fer, avec l' amélioration des moyens de communication et par l' apport des ressources en eau provenant du nouveau lac, ainsi que du fait des installations et commodités offertes par les nouvelles cités.

545 - En ce qui concerne la production des denrées alimentaires, l' Aménagement serait susceptible de permettre l' implantation d' une importante industrie des pêches dans le lac d' une part, et d' autre part le long de certaines de ses rives, on pourrait voir se créer de nouvelles cultures. Peut-être même pourrait-on envisager la création d'une entreprise de culture irriguée travaillant sur une vaste échelle si l' expérimentation actuelle donne des résultats satisfaisants. La surface cultivable perdue du fait de l' inondation s' élèvera à environ 3.500 miles carrés, dont seulement 200 sont actuellement utilisés de façon productive, ce qui représente peu de chose en regard des avantages futurs.

546 - Un autre avantage résulterait de ce que les travailleurs engagés pour le fonctionnement de l' oeuvre, aussi bien que les ouvriers de la construction acquéraient de nouvelles techniques qui leur seraient précieuses s'ils voulaient les utiliser plus tard pour un autre ouvrage de ce genre.

547 - Sur le plan financier, le gouvernement rédirerait un intérêt garanti (y compris le remboursement du capital) de ses investissements dans les services publics ; de même, il pourrait compter obtenir un bénéfice de ses investissements dans les chemins de fer et le port si les tarifs étaient déterminés suivant les normes habituelles. Les rentrées de fonds provenant des impôts et de la participation financière du gouvernement (dont les profits sont représentés par des dividendes dits " d' équité ") dépendraient de la rentabilité de l' usine métallurgique et pourraient être substantielles. Une grande part, mais non la totalité des investissements dont le coût a été évalué dans l' estimation D serait également rémunératrice (par ex. les installations téléphoniques pour les nouvelles communautés).

548 - Les nombreux avantages économiques évoqués dans ce chapitre correspondent pour la plupart à des profits à long terme, ainsi qu'il est normal de l' admettre dans le cas d' une oeuvre ayant l' ampleur et la complexité de l' Aménagement de la Volta.
Au cours de la construction, et selon les assurances données à ce propos par le Gouvernement de Gold Coast (paragraphe 576), on assisterait à un reclassement de certains des autres grands travaux. (C'est-à-dire que certains de ces travaux pourraient être retardés en faveur du Projet).

C'est donc au Gouvernement de Gold Coast qu'il revient d' évaluer l' importance de ces facteurs et d' étudier de même les facteurs sociaux et ceux qui n' ont pas un rapport direct avec les questions économiques et de tenir compte de l' avantage majeur que représenterait la diversification d' autres profits pour l' économie du pays.

.//..

CHAPITRE 25

Conditions économiques d' ordre général :

Introduction :

549 - Avant de parler de l' avenir économique du projet, il importe d' insister sur le fait que les études techniques décrites dans la partie I du rapport ont eu principalement pour but de rechercher les solutions les moins onéreuses possibles. Par exemple, les plans du barrage et de l' installation hydro-électrique proposés par les ingénieurs-conseils ont été établis en fonction de la quantité de courant nécessaire aux besoins définitifs à produire et de manière à fournir ce courant à un prix minimum.

Les plans et le lieu d' implantation de l' usine d' aluminium et de l' usine métallurgique ainsi que la méthode d' extraction des gisements de bauxite ont été choisis par les compagnies d' aluminium à la lumière de leur grande expérience dans le souci de mettre au point la méthode de production d' aluminium la plus productive et la plus économique de la Gold Coast.

On a choisi le chemin de fer comme étant préférable à d' autres moyens de transport. Les raisons de ce choix sont exposées au chapitre 4 et ont été approuvées par le Gouvernement de Gold Coast, les Compagnies d' aluminium, et un spécialiste privé des questions de transport.

Facteurs ayant une incidence sur les Estimations :

550 - Plusieurs problèmes qui ne peuvent être résolus avant l'ouverture des négociations, ont été mentionnés dans les chapitres précédents. Un certain nombre de ces problèmes, bien qu'importants en eux-mêmes et par leurs incidences financières, ne sont cependant pas d' une gravité telle qu'ils exerçaient une influence décisive sur l' économie du Projet.

Il y a cependant trois facteurs qui pourraient avoir une importance considérable, ce sont :

1. Les retards en cours de construction
2. La politique de l' emploi et des conditions de vie de la main d' oeuvre employée.
3. La stabilité économique de la Gold Coast.

Retards en cours de construction :

551 - Il a déjà été signalé au paragraphe 89 combien lourdes les charges complémentaires d'intérêt et autres qui s' accumuleraient si la période de construction se prolongeait. Pour toute partie composante du Projet dont la mise en place serait retardée, on

.//..

courrait le risque de rendre non-rémunérateur, pour un certain temps le total des investissements engagés. Si la période de retard se trouvait anormalement prolongée, l'Aménagement pourrait devenir non-rentable.

En conséquence, les parties reconnaissent l'importance primordiale que revêt la nécessité d'achever les constructions dans les délais prévus par le Calendrier des Travaux. Le succès sur ce point dépendra essentiellement de la valeur des entrepreneurs et du contrôle exercé. La solution de ce problème sera d'autre part directement fonction de la capacité de participation de la Gold Coast dans les domaines techniques et administratifs, et en particulier de sa capacité de réaliser en temps utile les travaux de servitude essentiels (nouveaux chemins de fer, routes etc....)

Les pouvoirs que l'on envisage d'accorder à l'organisme de gestion de l'Aménagement de la Volta dans un but de coordination des Travaux de construction et pour entreprendre certaines tâches au nom et à la requête du Gouvernement de la Gold Coast, constituent une garantie complémentaire en ce qui concerne l'observance des délais (paragraphe 640).

Politique relative à l'Emploi et aux conditions de vie de la main-d'œuvre :

552 - Les dispositions recommandées par la Commission, relatives à la main-d'œuvre, sont définies aux chapitres 8 à 11. Il est essentiellement prévu la création de logements convenables et d'aménagements sociaux pour les ouvriers ainsi que des logements pour leurs familles, dans les limites économiques exposées au paragraphe 171. Les avantages d'une telle politique sont largement reconnus pour toute l'industrie à la phase de production, particulièrement par une industrie telle que celle de l'aluminium qui emploie une proportion élevée d'ouvriers spécialisés. L'avantage économique que présente la construction, pour les familles, de logements, à la phase de réalisation des travaux peut ne pas ressortir clairement au premier abord, mais la Commission pense que la construction de logements familiaux pourrait s'avérer très utile au moment de l'édification du barrage et de l'usine hydro-électrique qui nécessitera l'emploi d'une très importante main-d'œuvre pendant une période de 5 ans ou plus.

553 - Il est évident que la fait de prévoir la construction de maisons et autres installations pour les familles représenterait une dépense initiale supplémentaire à inscrire (Cette dépense étant estimée, en gros, à £ 1.5 million pour Ajena). Cependant, si l'on considère les pertes élevées qui pourraient résulter du manque de logements familiaux, par exemple : changements importants de personnel, discontinuité du travail de spécialisation et de contrôle, on se rend alors pleinement compte de l'importance des dépenses qu'un tel état de chose entraînerait, bien qu'il soit impossible d'avancer un chiffre à ce propos.

.//..

Dans le cas de travailleurs venant d' outre-mer, le prix des passages seul pourrait représenter une part importante de ces dépenses.

L' expérience acquise, en Gold Coast, et en d' autres parties du monde, se rapportant à des travaux de construction récents a prouvé que les changements continuels de personnel et la discontinuité dans le travail, s'ils étaient traduits en dépenses de mauvaise productivité et de retards consécutifs, donneraient un chiffre surprenant. En Gold Coast en particulier, il est de la plus haute importance de faciliter les rapports entre les individus, car c'est un moyen d' augmenter la productivité et de renforcer la compréhension raciale. Ces faits ont été exposés dans le détail au chapitre 8 et leurs incidences financières ne devraient pas être sous-estimées.

555 - De toute manière, quelle que soit la politique adoptée au départ, il ne sera vraisemblablement pas possible d' éviter certaines dépenses permettant d' installer des familles. L' expérience faite ailleurs dans conditions identiques a montré que les familles ont généralement tendance à se grouper aux abords des Travaux et des mesures de protection sanitaire et d' habitat deviennent rapidement indispensable pour sauvegarder l' état de santé de la main-d' oeuvre. De telles mesures, adoptées après coup, s' avèrent plus onéreuses que lorsqu'elles ont été envisagées à l' avance.

556 - S'il s' agit de savoir qu'il convient ou non d' augmenter les prévisions pour le logement des familles, on peut dire que ceci est plutôt fonction de circonstances que de cas d' espèce et qu'on ne peut en faire d' évaluation précise.

Le Comission pense que des normes sensiblement inférieures à celles qui ont déjà été étudiées ne pouvaient être acceptées, pour l' habitat sans prendre de risques quant à la stabilité de la main d' oeuvre employée, étant donné surtout la nature peu favorable à l' emplacement choisi pour l' édification des maisons d' Ajena. Il reste donc à adopter, pour résoudre cette question, une position précise devant permettre d' obtenir sur le plan économique les meilleurs résultats possibles.

Selon l' avis de la Commission, il serait imprudent de la part de l' une quelconque des parties intéressées de vouloir obtenir d' importantes économies en partant d' une réduction des dépenses prévues pour le logement et les services sanitaires, à moins que l' on n' arrive à ces réductions par une mise au point de procédés techniques qui permettrait de parvenir à un prix de revient inférieur des bâtiments et des services, ceux-ci étant de qualité équivalente aux premiers. Les Architectes Associés et le Dr. Koenigsberger, dans leur étude des plans et de l' implantation de la cité temporaire d' Ajena, ont eu le souci de ces perfectionnements.

Stabilité économique de la Gold Coast :

557 - Il a été signalé dans la Section B du chapitre 23 que la maintien de la stabilité économique en Gold Coast était indispensable au succès de l' Oeuvre et que si les salaires et les prix de ce pays devaient monter

.//..

de façon sensible et plus rapidement que les salaires et les prix dans le monde (renversant ainsi la tendance de ces dernières années) alors l' avenir de l' Aménagement serait en danger.

Taux d' échanges :

558 - La Commission n' a entrepris aucun examen des probabilités ni des efforts de changements futurs éventuels dans les taux d' échange dollar - sterling ou autres. Il appartiendra aux parties intéressées elles-mêmes d' étudier cette question.

Facteurs particuliers touchant aux investissements des Compagnies d' Aluminium :

559 - Deux autres facteurs pourront avoir une incidence sur les investissements des compagnies d' aluminium. Ce sont, d' une part, les relations du gouvernement de la Gold Coast avec les personnes morales effectuant des investissements Outre-Mer, et, d'autre part, la politique de la Gold Coast vis à vis de ces entreprises.

Rapports du Gouvernement de la Gold Coast et des Groupements Financiers d' Outre-Mer :

550 - Des relations en tous points satisfaisantes entre les compagnies d' aluminium et le gouvernement de la Gold Coast seraient pour ces compagnies la meilleure des assurances sur la sécurité de leurs investissements, ce serait aussi la garantie , pour le Gouvernement de voir la compagnie métallurgique remplir ses différentes obligations vis à vis du pays. Si l' on en juge par la politique exprimée par le gouvernement en ce qui concerne les investissements étrangers (chapitre 29) et par la manière dont ces compagnies ont rempli leurs devoirs d' employeurs dans d' autres pays, on peut en conclure que de telles relations pourraient être établies.

C'est là une question d' importance vitale sur laquelle les parties auraient le plus grand intérêt à s' entendre. Il ne fait aucun doute que l' investissement de sommes considérables consenti par le Gouvernement Britannique et les compagnies d' aluminium traduirait leur confiance dans la stabilité future de la Gold Coast.

Impôts :

561 - La ponction fiscale entrerait pour une part essentielle dans la détermination du bénéfice ultérieur que les compagnies d' aluminium pourraient retirer de leurs investissements. La taxe sur les sociétés qui est de 9 shillings par livre est à l' heure actuelle , relativement élevée en Gold Coast, mais des aménagements sont prévus par la loi sur les industries s' installant nouvellement dans le pays et suivant laquelle ces industries sont entièrement exemptées d' impôts pendant leurs premières années d' existence.

Il a été décidé en 1952 que la compagnie métallurgique bénéficierait le plus largement possible de cette loi, et le projet de législation dénommé : " Volta River Authority Bill " (Appendice XVI) prévoit que l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta serait exempté de la taxe habituelle de Gold Coast sur le revenu, de sorte qu'aucune taxe ne se répercutera sur le prix du courant. Une sécurité de plus pour l' usine métallurgique est représentée par la clause que l' on songe à inclure dans le " Master Agreement " par laquelle le Gouvernement de la Gold Coast s' engagera à ne taxer la compagnie d' aucun impôt discriminatoire" (paragraphe 671.)

Stabilité économique du Projet dans son ensemble :

562 - Il est admis que l' installation hydro-électrique, les chemins de fer et les ports se suffiraient à eux mêmes. Les dépenses faites pour ces installations constituerait des éléments devant entrer plus tard en ligne de compte dans le calcul de la rentabilité de la production de l' aluminium; ceci représentant le test capital en ce qui concerne la valeur de la réalisation dans son ensemble.

563 - Pour des raisons que l' on appréciera la Commission n'est pas en possession d' aucune estimation de prix en ce qui concerne les frais d' exploitation de l' usine métallurgique, ni des renseignements lui permettant d' établir une comparaison avec d' autres réalisations de ce genre pour la production de l' aluminium. Les deux gouvernements ont informé la Commission, au début de ce travail, qu'à leur avis, le meilleur test de l' avenir commercial de l' usine métallurgique serait de voir les compagnies accepter, bon gré, mal gré, d' assumer l' investissement de l' important capital représenté par leur participation. Néanmoins il est d' ores et déjà possible de faire quelques observations générales sur l' avenir de la rentabilité de l' Aménagement,

564 - Les matériaux de base et les techniques se rapportant aux divers processus de production de l' aluminium sont partout identiques.

Voici les seuls points sur lesquels existent quelques variations :

- a) Le prix du courant
- b) L' élément main d' oeuvre (y compris l' encadrement)
- c) L' élément-transport (qui dépend de la relation géographique/ Usine Métallurgique/ Marchés.)

Courant :

565 - Le prix estimé du courant (paragraphe 508) diminue aux stades successifs de la réalisation et, au stade final, apparaît capable de s' aligner avec les prix du courant produit par toute autre installation hydro-électrique pour laquelle les estimations auraient été calculées sur des bases identiques au cours de ces dernières années.

Transport :

566 - Le prix du transport diminue très sensiblement avec l' augmentation de la production d' aluminium et ce n' est qu'aux derniers stades que tout le bénéfice de la proximité de la bauxite par rapport à l' usine métallurgique apparaît.

Si des utilisateurs, étrangers à l' aménagement employaient les nouvelles voies ferrées, l' intensification plus ou moins considérable du trafic aurait un effet marqué sur les tarifs de transport par fer.

Main d' oeuvre :

567 - L' avantage virtuel dans ce domaine est représenté par la productivité des ouvriers de Gold Coast par rapport à leurs salaires, et surtout par la capacité de certains personnels d' assumer ces responsabilités techniques et d' assurer des fonctions de contrôle, permettant ainsi à la compagnie de réduire les frais importants qu' entraînerait l' emploi de personnel d' outre-mer aux mêmes postes.

Il ne fait pas de doute que l' idée du remplacement du personnel d' outre-mer par de la main d' oeuvre locale dès que celle-ci aura acquis de l' expérience et démontré ses capacités est très encourageante sur le plan de la rentabilité.

Pour ce qui est de certaines catégories d' ouvriers spécialisés, semi-spécialisés et des manoeuvres employés à l' usine métallurgique il est plus que probable que le rendement des ouvriers de Gold Coast par rapport aux salaires actuellement payés dans ce pays, peut présenter des avantages non négligeables si l' on songe au coût de la main-d' oeuvre en Europe et en Amérique du Nord, même en tenant compte des dépenses de logement, des sommes à consacrer aux services sanitaires et autres en Gol Coast. Le problème " clé " consiste à rechercher une réduction des dépenses d' encadrement qui seront forcément élevées au début et se situeraient à un niveau comparable à celui existant pour d' autres ouvrages de ce genre.

568 - L' étude de la rentabilité du projet permet de conclure sur trois points principaux : Aspects financiers et économiques - Conclusions.

1°/ - La Commission, se basant sur la documentation qu'elle possède, considère que l' Aménagement, tel qu'il a été conçu et exposé dans différents rapports techniques, n'est plus susceptible de subir d' améliorations importantes au point de vue de son économie.

569 - En deuxième lieu, la rentabilité de l' Aménagement apparaîtra sans doute beaucoup plus nettement avec l' augmentation de la production. Ceci provient du fait que les investissements complémentaires nécessaires à l' achèvement de l' installation hydro-électrique et des chemins ./ ..

de fer seront relativement moins importants que ceux qui sont indispensables au démarrage de la production.

En conséquence, il y aurait grand avantage, du point de vue économique à tenter d' atteindre la production maxima dans les plus courts délais possibles.

Considérant la cadence qu'il importe de suivre pour la réalisation, les parties devraient évidemment faire entrer en ligne de compte d'autres facteurs que ceux qui ont une incidence sur les prix. C'est ainsi que les compagnies d'aluminium auraient à considérer l'importance de capitaux supplémentaires qu'il leur faudrait investir de par l'incidence de l'état du marché de l'aluminium du moment et d'autre part, en fonction des conditions générales d'exploitation en Gold Coast que feront apparaître les premiers stades de la production.

570 - Enfin, l'aménagement devrait être en mesure de soutenir la concurrence d'entreprises identiques à condition :

- a) qu'il soit achevé suivant les prévisions du Calendrier des Travaux.
- b) qu'une politique saine soit adoptée pour ce qui est des conditions d'emploi et de logement de la main d'œuvre.
- c) que la stabilité économique de la Gold Coast se maintienne.
- d) que les compagnies d'aluminium s'assurent du fait que les dépenses de fonctionnement de l'usine métallurgique restent dans des proportions acceptables.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Organisation administrative :

623 - Le support administratif général de l' Aménagement de la Volta sera fourni par le Gouvernement de la Gold Coast. L'une des responsabilités pleinement au Gouvernement est le maintien de la stabilité économique et politique du pays. Cette stabilité est d' importance vitale pour le succès de l' aménagement, particulièrement au cours de la phase de construction. Le Gouvernement, comme il a été noté au début de ce rapport, devrait également assumer d'autres responsabilités majeures : celles d' assurer certains apports et de créer des services essentiels à la réalisation du Projet. Dans la section B du Chapitre 28, il a été fait allusion à la possibilité, pour le Gouvernement, de trouver éventuellement en Gold Coast des personnels administratifs et techniques, car il est évident que l' organisation administrative indispensable ne pourra être mise sur pied que s'il s' assure les services des compétences nécessaires.

624 - Au cours des discussions préliminaires, les parties intéressées au Projet sont convenues de confier à un Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta la responsabilité immédiate de la construction du barrage et de l' installation hydro-électrique. Cette décision a également été prise dans le but de parvenir à une coordination effective avec les autres réalisations incorporées au Projet et qui sont indispensables au succès de l' ensemble de l' oeuvre. Cet organisme aurait le statut d' un office, créé légalement par la Gold Coast. Au paragraphe 597, l' attention a déjà été attirée sur le fait qu'il devrait y avoir une interdépendance très étroite entre le Gouvernement de la Gold Coast et ledit Organisme de Gestion. La première partie du chapitre suivant rapporte les dispositions d' ensemble du projet de loi concernant cet organisme et sa description. La deuxième partie du chapitre contient certaines observations sur les mesures administratives proposées.

Organisation juridique :

625 - Le cadre de l' organisation juridique du Projet serait apporté par l' Ordonnance constituant l' Organisme de Gestion de l' aménagement de la Volta et par une convention précisant les dispositions adoptées par les parties pour la construction et l' exploitation de l' aménagement. A ces documents viendrait s' ajouter un Contrat " Energie Electrique " suivant lequel l' Organisme de Gestion s' engagerait à fournir à titre onéreux le courant à la compagnie métallurgique pendant 80 ans (1).

(Note 1) - Dans le Livre Blanc (Cmd. 8.702) une période de 60 années

.//..

à dater du jour de la première distribution d' électricité avait été mentionnée , représentant l' aboutissement des discussions préliminaires entre les parties. Cependant, la durée de l' amortissement des emprunts avait été fixée par ailleurs à 80 ans. Pour éviter cette incohérence apparente, les Gouvernements et les Compagnies ont convenu en 1955 de fixer également à 80 ans, dans un but de planification, la période de validité du Contrat " Energie Electrique ".

626 - Plusieurs autres documents juridiques devront en outre être établis :

- a) Un arrêté pour l' acquisition de terres
- b) Des baux
- c) Un règlement d' administration publique
- d) Des hypothèques
- e) Une convention pour les chemins de fer
- f) Une convention pour le Port.

627 - La Convention de Base et le contrat " énergie électrique " sont examinés respectivement aux chapitres 37 et 38 , et les autres documents juridiques au chapitre 39.

Débat à l' Assemblée Législative de Gold Coast :

628 - Au paragraphe 706 il est parlé de l' examen auquel devrait se livrer l' Assemblée Législative de Gold Coast pour déterminer la politique que doit tenir le Gouvernement vis-à-vis du Projet. C'est à ce moment-là que les stipulations de tous les accords détaillés aux chapitres suivants seraient débattues et l' Assemblée pourrait, si elle le jugeait bon, rendre légales les dispositions que contiennent ces accords.

CHAPITRE 36

ORGANISME DE GESTION DE L' AMENAGEMENT DE LA VOLTA

(VOLTA RIVER AUTHORITY)

A. Le Projet de Loi

629 - Il avait été admis à l' origine que l' activité de la Commission Préparatoire se limiterait à la détermination des statuts et de la compétence de l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta, mais à la requête du Gouvernement de la Gold Coast, c'est la Commission elle-même qui a assumé la responsabilité de la préparation du projet de loi à soumettre à l' examen des deux Gouvernements et des Compagnies d' Aluminium.

.//..

A la suite d' échanges de vues avec le Gouvernement de la Gold Coast sur les statuts et la compétence de l' Organisme de Gestion, la Commission a élaboré un Projet de Loi qui a ensuite été présenté aux deux gouvernements et aux compagnies d' aluminium. Un Projet a été finalement mis au point qui a été accepté par les deux gouvernements et par les compagnies d' aluminium. Ce projet est présenté à l' appendice XVI.

Statuts de l' Organisme de Gestion et Objectifs Généraux pour la phase de Construction :

631 - L' Organisme de Gestion aurait le statut d' un Office Public ayant la charge et le pouvoir de gérer ses propres affaires et la charge d' équilibrer son budget, mais restant soumis normalement à un contrôle ministériel prévu sous une forme appropriée. Cette loi entre dans le cadre habituel des dispositions légales concernant les offices en d' autres pays du Commonwealth et les pouvoirs du Gouvernement de la Gold Coast vis-à-vis de l' Organisme de Gestion revêtent les formes classiques généralement en usage. Compte tenu du fait que l' Organisme de Gestion serait financé par différentes sources, il a été prévu que toutes les parties participeraient à son fonctionnement. Le Projet de Loi prévoit qu'une majorité des membres du conseil d' administration sera nommée par le Gouvernement de la Gold Coast ; le Gouvernement britannique et les compagnies d' aluminium auront chacune un représentant au conseil.

632 - Etant donné que l' achèvement des travaux dans les délais prévus aussi bien qu'une construction économique du barrage et de l' installation hydro-électrique sont des conditions fondamentales pour le succès de la réalisation tout entière, la Commission a proposé la mise en place d' un organisme administratif fort, mais ayant des pouvoirs bien définis, concentrés sur les tâches essentielles. Au cours de la phase de construction ces tâches essentielles seraient représentées par l' édification de l' aménagement hydro-électrique et par la coordination des activités indispensables à l' achèvement dans de bonnes conditions de toutes les autres parties constituant l' aménagement. Cette politique a été adoptée de manière à avoir l' assurance que les efforts de l' Organisme ne seront pas dispersés et ne porteront pas sur d' autres activités, utiles certes, mais moins essentielles.

Politique après l' achèvement de la phase de construction :

Les parties considérant d' une façon générale qu'après l' achèvement de la phase de construction, l' Organisme de Gestion devrait poursuivre ses activités, afin d' assumer certaines responsabilités se rapportant au contrôle de l' installation hydro-électrique, au contrôle de l' eau, à la surveillance de la santé et des aménagements sanitaires etc... ainsi qu'à l' extension future de la distribution du courant électrique à partir du système de la Volta. (Voir également le paragraphe 649). Cependant, il est prévu dans le Projet de Loi que certaines des attributions de l' Organisme de Gestion prendront fin au même temps que la phase de construction, ou dans certains cas, quelques années plus tard.

634 - On peut admettre qu'à un certain moment les attributions de l' Organisme de Gestion devraient être modifiées de telle façon que cet organisme puisse assumer des charges supplémentaires distinctes, ces fonctions découlant des développements ultérieurs de l' Aménagement de la Volta ; mais la Commission est absolument convaincue que l' objectif essentiel de l' Organisme de Gestion devrait être de concentrer tous ses efforts sur celles des activités qui contribueraient le plus à assurer la production d' un courant bon marché.

Coordination :

635 - Il a été prévu dans la convention (complétée par les dispositions du Projet de Loi) de confier une mission de coordination à l' organisme de gestion pour lui permettre de prendre les mesures qui s' avèreraient nécessaires au cas où l' une des parties responsables de la construction d' une partie quelconque de l' Aménagement ou concernant d' autres activités vitales pour celui-ci, ne réussirait pas à suivre la cadence devant permettre d' aboutir à l' heureux achèvement de l' oeuvre dans son ensemble.

Santé et Aménagements Sanitaires :

636 - Il a été reconnu depuis le début que l' Organisme de Gestion devait être puissant et posséder des pouvoirs précis en ce qui concerne la santé et le contrôle des aménagements sanitaires. Ceci a été admis à la fois par les Gouvernements et par les compagnies d' aluminium, car il est certain qu'il est indispensable de sauvegarder la santé de la main d' oeuvre d' origine diverse et d' avoir la garantie d'autre part que l' état sanitaire des populations vivant près du nouveau lac ne sera pas compromis du fait de sa création.

637 - Les Gouvernements et les compagnies d' aluminium ont souscrit, dans un but de planification, à certaines dispositions relatives aux questions sanitaires et aux aménagements qui s' y rapportent. (Ces dispositions sont exposées à l' Annexe E de l' Appendice XII). Elles se retrouvent aussi dans le projet de Lois qui impose conséutivement certains devoirs statuaires à l' Organisme de Gestion.

638 - Terrain :

L' étendue de terrain dont devrait disposer l' Organisme de Gestion de l' Aménagement serait la suivante :

a) Terrain recouvert par le nouveau lac et ses rives jusqu'à un niveau de 280 pieds, correspondant à une surface d' environ 3, 500 miles carrés.

b) Surface couverte par le barrage et l' installation hydro-électrique(1) ainsi que par la cité permanente d' Ajena, y compris éventuellement certaines autres zones de faible importance.

Note (1) - Au cours de la phase de construction on aurait besoin, temporairement d' une région un peu plus vaste.

La surface couverte sera acquise par le Gouvernement de la Gold Coast par Arrêté spécial et sera immédiatement donnée à bail à l' Organisme de Gestion de la Volta pour une durée de 300 ans et sur simple spécification de location.

639 - Pour pouvoir assurer les devoirs de sa charge dans le domaine de la Santé et des aménagements sanitaires, l' Organisme de Gestion aurait à exercer certaines activités dans deux zones marginales entourant les régions qu'il prend à bail, ainsi déterminées,

a) Une bordure d' environ 1 mile de large à partir de 280 pieds de contour (entourant la Zone "A").

b) Une zone de plusieurs miles entourant l' emplacement de l' usine métallurgique et de sa cité qui s' étend de part et d' autre du fleuve jusqu'à l' implantation du barrage et à son voisinage immédiat entourant la zone "B". L' Arrêté gouvernemental prévu concerne cette dernière zone.

Attribution de fonctions :

640 - Le Projet de Loi traite également des pouvoirs permettant à l' Organisme de Gestion (avec l' approbation du Gouvernement) de mener certaines actions dans le but de promouvoir une construction plus active des divers travaux ou d' assurer la mise en application de la Convention de Base. L' objet de ces pouvoirs est de permettre au Gouvernement de la Gol Coast, s'il le désire, de confier à l' Organisme de Gestion certaines tâches particulières relatives à l' Aménagement, mais qui incomberaient normalement au Gouvernement , telles que par exemple le paiement des indemnités. Les motifs essentiels de ces mesures sont les suivants : Permettre au Gouvernement de la Gold Coast de s' acquitter avec suffisamment de souplesse de ses devoirs administratifs et donner à l' Organisme de Gestion la possibilité d' exercer sa tâche de coordination avec plus de facilité et d' efficience. Il est impossible de préciser l' importance des services techniques et administratifs dont pourra disposer le Gouvernement de Gold Coast au cours des dix années à venir et bien que la Commission ait naturellement donné son accord sur le principe de base suivant, à savoir que le Gouvernement assurerait lui-même la bonne exécution des fonctions qui lui reviennent , il n' en reste pas moins vrai qu'il devrait être admis par la loi que des pouvoirs seront accordés à l' Organisme de Gestion pour lui permettre d' assumer celles des fonctions qui sont essentielles à la bonne coordination des travaux et au développement de l' aménagement, tout particulièrement durant la phase de construction (Voir aussi paragraphe 596).

De telles dispositions revêtent une importance exceptionnelle, car tout retard dans la construction d' une des parties constituantes de l' œuvre pourrait entraîner une augmentation considérable des délais de réalisation de l' ensemble de l' aménagement ; ce qui serait très onéreux. Dans tous les cas où l' organisme de Gestion aurait à entreprendre, à la requête du Gouvernement, une tâche particulière, le règlement des dépenses incomberait en totalité au Gouvernement.

Emprunts d' eau :

642 - Le projet de loi prévoit une utilisation de l' eau du lac (pour une quantité à déterminer) au profit de l'irrigation. Une réglementation concernant les emprunts d' eau au lac et à ses tributaires dans d' autres buts est également prévue, mais les prélevements d' eau pour les besoins domestiques des cités et villages de la zone de captage de la Volta ne feraient l'objet d' aucune réglementation et ne seraient soumis à aucune limitation.

643 - Système d' alerte contre l' inondation et lâchures d' eau :

Le Projet de Loi enjoint à l' organisme de Gestion d' établir un système d' alerte contre les inondations et de prendre toutes mesures de sécurité susceptibles de les éviter. Il est également enjoint à l' Organisme de prévoir des lâchures d' eau, de l'ordre de 5, 000 pieds cubes/seconde, qui devraient être effectuées en cas de nécessité afin d' éviter les remontées salines à partir de l' estuaire au cours de la période de remplissage du barrage et de façon à ce qu'un écoulement équivalent à 5, 000 pieds cube / seconde au moins soit assuré au cours de la période d' exploitation.

Recherche :

644 - L' Organisme de Gestion aura tout pouvoir pour entreprendre des recherches. Mais étant donné les conséquences financières que ceci implique, des dispositions particulières du Contrat " Energie Electrique " prévoient que le travail de recherches, s'il doit être payé sur le prix du courant devra être exécuté en accord avec la compagnie métallurgique.

Dispositions financières :

645 - Le Projet de Loi donne la répartition des pouvoirs financiers et des charges, telle qu'elle a été admise, dans un but de planification, entre les deux Gouvernements et les compagnies d' aluminium. Ces dispositions sont analogues à celles qui sont généralement prises lors de la création de services publics et concernent les attributions de pouvoirs, la recherche d' une garantie d' équilibre budgétaire et la mise sur pied d' une bonne gestion comptable. Les règlements statutaires devant permettre d' établir la balance des comptes sont complétées par les stipulations du Contrat " Energie Electrique ".

Administration :

646 - On a proposé que l' Organisme de Gestion soit placé sous le contrôle d' un Conseil d' Administration composé d' un Président, assisté de 4 membres nommés par le Gouvernement de la Gold Coast. Le Gouvernement britannique et les compagnies d' aluminium auraient chacun un représentant du Conseil.

.//..

647 - Après avoir étudié avec soin les expériences menées par divers aménagements de type variés dans d'autres pays, la Commission a proposé que le Président soit placé à la tête de l' Organisme de Gestion de la Volta. Le Président aurait directement accès au cabinet du ministre et travaillerait au niveau ministériel. L' expérience a démontré aussi qu'il était préférable de ne pas nommer statuairement de vice-président. L' opinion a été unanime sur ce point, qu'il serait bon qu'une telle nomination se fasse en fonction des nécessités du moment et lorsque le président et les autres membres du conseil de l' Organisme de Gestion de la Volta auront collaboré pendant un certain temps.

648 - L' expérience a également démontré que le Conseil d' Administration aurait tout intérêt à concentrer ses activités sur des questions de politique générale et que ses membres ne devraient pas être chargés de responsabilités de fonction , telle une charge se rapportant soit aux finances, soit à l' électricité soit à des travaux de génie civil. Les études, faites par la Commission sur certains autres aménagements ont amplement démontré que chaque fois que les membres de conseils avaient eu à assumer des responsabilités fonctionnelles, il en était presque invariablement résulté des désaccords entre membres du conseil et hauts fonctionnaires ayant à assumer certaines charges dans le cadre administratif de l' Organisme de Gestion.

649 - Il avait été proposé au paragraphe 633 que l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta poursuivrait ses activités pendant toute la phase d' exploitation, mais que certaines fonctions, telles que celles ayant trait à la coordination, prendraient fin après la phase de construction. Le Gouvernement de la Gold Coast a également estimé cette formule préférable à la constitution d' un nouvel organisme statutaire tel que le "Volta Electricity Board" proposé au Livre Blanc qui prendrait la suite de l' Organisme de Gestion enfin de construction, puisqu'aussi bien tout nouvel organisme aurait à assurer bien des fonctions qui étaient auparavant de la compétence de l' organisme de Gestion. Il n'a pas été envisagé de charger l' Organisme de Gestion ni de la distribution, ni de la vente du courant électrique. Cet organisme vendrait simplement le courant " en gros " et sa redistribution relèverait du " Département de l' Electricité de la Gold Coast ".

650 - Le Conseil d' Administration et le Personnel de l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta :

La constitution du Conseil et la selection de certains personnels de l' Organisme de Gestion de la Volta représentent des questions de la plus haute importance. Les nominations à ces postes pourraient même avoir de grandes répercussions sur l' ensemble de la réalisation pendant la phase de construction.

651 - Il a été reconnu que le Président devait être un homme ayant des qualités exceptionnelles et que les membres du Conseil devront être choisis avec le plus grand soin. En ce qui concerne l' ~~encadrement~~ administratif de l' Organisme de Gestion, il faudra, au moment de pourvoir le poste d' Ingénieur en Chef avoir recours à une per-

.//..

ormalité possédant des capacités exceptionnelles, de même le Chef des Services Financiers et le Chef du Service de Santé devront être des hommes d' expérience et ayant fait leurs preuves. Ceci vaut également pour le Directeur des Services Administratifs,

652 - Les enseignements pouvant être tirés de l' observation d' autres aménagements prouvent que l' on a un réel avantage à procéder à des nominations à certains postes-clé dès le tout premier stade, de la réalisation et même, si possible dès que la décision de principe, de donner corps au Projet est prise, il serait préférable d' ailleurs de lancer sans tarder les appels d' offres pour la construction du barrage et de la centrale hydro-électrique (Il est généralement admis que le risque que l' on court à ce stade de ne pas recevoir d' offre acceptable est très faible). L' avantage de cette formule serait de permettre aux responsables d' assumer les devoirs de leur charge dès le premier jour du fonctionnement de l' Organisme de Gestion. Par ailleurs ces responsables pourraient ainsi acquérir entre temps une bonne connaissance des divers aspects du Projet. Ils pourraient être rattachés à la Commission Préparatoire jusqu'à la mise en place de l' Organisme de Gestion. Il serait très souhaitable également de recruter des Commissaires aux Comptes devant faire partie de l' Organisme de Gestion. (Ces commissaires pourraient utilement donner des conseils quant aux méthodes comptables devant être employées. Ces désignations devraient intervenir aussitôt que possible, afin que ces commissaires aux comptes collaborent à la création de contrôlents financiers efficaces dès le début des réalisations. (Voir paragraphe 697).

653 - La Commission a observé que le nombre des Grands Travaux dans le monde avait presque doublé au cours des cinq dernières années. Il s' ensuit de ce fait que des salaires appropriés et des conditions d' emploi satisfaisantes devront être offertes aux personnes valables susceptibles d' occuper des postes-clé si l' on veut retenir leurs services. (2).

Les salaires qui seront proposés pourront sembler élevés par rapport aux rétributions accordées actuellement en Gold Coast, mais en fait, ils ne semblent pas devoir être excessifs en comparaison des salaires attribués couramment dans le monde. Ces salaires seraient d' ailleurs pleinement justifiés si l' on parvenait ainsi à s' assurer les services d' hommes possédant pleinement les qualifications et l' expérience requise. Après l' achèvement de la phase de construction, il devrait être possible d' avoir recours aux services de personnels moins hautement qualifiés et par conséquent moins payés pour quelques-uns des postes-clé, à l'exception toutefois du poste de médecin-chef.

Note(2) - Si l' on n' envisageait pas, en temps utile de trouver une solution à ce problème pratique, il pourrait en résulter par la suite certaines difficultés qui se révélaient très onéreuses. Exemple, le chapitre VI du Rapport du Comité d' Enquêtes de la " Damodar Valley Corporation " en 1952/1953 cite le délai de 2 ans et demi qui a été nécessaire pour trouver un ingénieur en chef.

654 - On peut admettre les dispositions relatives à l' échelle des salaires et aux conditions d' emploi de la grande majorité du personnel de l' Organisme de Gestion pendant la phase de construction et au cours des phases d' exploitation suivraient de près celles qui seront adoptées par le Gouvernement pour ses agents sous contrat. Cette règle admise, il convient toutefois d' y apporter une importante réserve : Si le Gouvernement, par suite de l' impossibilité dans laquelle il pourrait se trouver de recruter le personnel indispensable aux différents services, s' adressait à l' Organisme de Gestion pour l' exécution de tâches particulières normalement à la charge du Gouvernement lui-même, selon les accords originels alors l' Organisme de Gestion pourrait se voir virtuellement contraint d' adopter une échelle de salaires et de prévoir des conditions d' emploi plus avantageuses que celles pouvant être offertes par le Gouvernement. Ceci serait fonction des salaires qu'il faudrait consentir à payer au personnel pour parvenir à l' achèvement de l' oeuvre. Le Gouvernement considère qu'un arrangement à court terme de cette nature aurait moins de répercussion sur la structure générale des salaires que le recrutement direct du personnel nécessaire, à des taux de rémunération plus élevés.

655 - Ces difficultés pratiques aboutissent souvent à des résultats fort déplaisants si elles ne sont pas efficacement traitées, et leurs conséquences économiques peuvent être parfois fort coûteuses. L' Aménagement de la Volta représente une masse d' investissement considérable de la part du Gouvernement de la Gold Coast et du Gouvernement Britannique et des compagnies d' aluminium. Cependant cet aménagement ne devrait pas être entrepris si toutes les parties intéressées n'étaient pas prêtes à payer des salaires et à offrir des conditions d' emploi devant permettre de s' assurer les services de personnel ayant la compétence voulue pour assurer le succès de la réalisation.

CHAPITRE 37

PROJET DE CONVENTION DE BASE

656 - Au chapitre précédent, la loi relative à l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta a été étudiée. Cependant, cette loi n' entrerait pas immédiatement en vigueur et n' entraînerait aucune obligation pour les parties de réaliser le Projet. Les instruments qui lieraient les parties seraient la Convention de Base, le Contrat " Energie Electrique " et les autres documents contractuels qui seraient tous signés par la même occasion. La Commission préparatoire, aux derniers stades de ses travaux, a étudié un ensemble d' accords, basés sur les discussions de 1951. 1952 et, à la suite de consultations entre les deux gouvernements et les compagnies d' aluminium, a élaboré un projet qui pourrait servir de document de travail au cours de négociations. Les paragraphes suivants décrivent les stipulations essentielles qui seraient évidemment sujettes à amendement si besoin était, au cours de discussions entre les parties.

Nature de la Convention de Base :

657 - Il a été envisagé que les parties à cette convention se composeraient non seulement des deux gouvernements et des compagnies d' aluminium mais aussi de l' Organisme de Gestion de la Volta et de la Compagnie métallurgique. On suppose que l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta aurait été officiellement constitué peu de temps avant la signature de la Convention de façon à devenir partie à cette Convention. Cet arrangement permettrait d' inclure également dans la Convention les droits et obligations de l' Organisme de Gestion et de la Compagnie métallurgique en plus de ceux des parties principales. Cependant il n'a pas été envisagé de faire de la convention un document qui embrasserait tous les sujets se rapportant au Projet. La Convention traiterait de la plus grande partie des dispositions essentielles mais des documents séparés justifieraient tous accords sur des questions d' importance telles que la vente de courant par l' Organisme de Gestion à la Compagnie métallurgique, les conditions suivant lesquelles le trafic de l' industrie de l' aluminium serait assuré par les ports et chemins de fer de Gold Coast, ainsi que les dispositions prises pour l' acquisition de terrain et l' établissement de l' autorité municipale dans la cité de l' usine métallurgique.

658 - Le but considéré est de traiter, aussi complètement que possible dans la Convention et les autres documents, de tous les problèmes qui pourraient surgir au cours de la construction et des phases d' exploitation de l' aménagement de façon à ce que les parties puissent connaître l' étendue exacte de leurs obligations et de manière à ce que la Convention de Base ne risque pas d' être inopérante, à un stade ultérieur quelconque, du fait d' un manque d' entente sur des questions mineures.

659 - Il a été proposé de fixer à 30 ans la période de validité de la Convention de Base, à dater de la fin de la phase de construction. Aucune disposition spéciale n'a été prise prévoyant une révision ou des modifications quelconques au cours de cette période, bien qu'il soit évident que les parties pourraient prendre l' initiative de procéder à de telles modifications si elles se mettaient d' accord sur la nécessité de le faire. Un arbitre a été prévu en cas de désaccord et un système d' arbitrage est envisagé qui serait une garantie d' impartialité, système qui est considéré comme acceptable par toutes les parties.

Cadre de la Convention :

660 - Les dispositions essentielles de la Convention telle qu'elle est prévue à l' heure actuelle sont les suivantes :

- a) Un préambule exposant au fond les intentions des parties
- b) Une section traitant du financement initial et subséquent de l' Aménagement.
- c) Les dispositions relatives au terrain.
- d) Les clauses faisant ressortir les responsabilités pour ce

.//..

qui concerne la construction dans le domaine de la coordination.

c) Une section précisant l' attribution des responsabilités principales en ce qui concerne l' exploitation et prévoyant diverses conditions d' exploitation.

f) La clause réglementant les conditions de vente de l' aluminium par la compagnie métallurgique.

g) Un certain nombre d' aménagements réciproques pris par les diverses parties.

h) Une clause d' arbitrage.

Dispositions financières :

661 - Ces dispositions définiraient les mesures de détail prévues pour le financement du Projet, conformément aux propositions du Livre Blanc, ou en vertu d' accords différents qui auraient pu être négociés. Ces dispositions engloberaient aussi les mesures prises pour le financement de l' aménagement de la Volta par le Gouvernement de la Gold Coast et le Gouvernement britannique qui fourniraient ou garantiraient le capital nécessaire à l' édification et de l' installation hydro-électrique. La Convention de Base spécifierait les conditions dans lesquelles des emprunts pourraient être émis par les Gouvernements et quels seraient leurs montants, ou prévoirait une formule quelconque pour définir ces montants. Les hypothèques prises par les gouvernements pour la sécurité de leurs emprunts devront être prévues sous forme de documents séparés, annexés à la Convention de Base. Les articles s' y rapportant devront être rédigés de façon à prévoir la participation éventuelle de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Progrès au financement du barrage et de l' usine hydro-électrique, à condition que les parties aient donné leur accord et que ces dispositions aient été négociées avec la Banque.

662 - D'autres dispositions sous ce titre traiteraient du financement de la Compagnie Métallurgique afin que l' on ait l' assurance qu'elle dispose d' un capital suffisant pour l' aménagement des mines, et également la réalisation de l' usine métallurgique elle-même et des cités et services annexes. La Convention donnerait toutes précisions utiles les conditions d' approvisionnement initial en capital par les compagnies d' aluminium, les prêts que ferait le Gouvernement britannique et les mesures devant être prises pour l' émission des dividendes d' équité.

Des dispositions seraient prévues pour l' attribution au Gouvernement de la Gold Coast des parts hoummementales à des souscriptions individuels africains de Gold Coast, et, pour une émission ultérieure, de dividendes d' équité à cette catégorie de souscripteurs dans la proportion dans laquelle l' émission primitive aurait été transférée à des détenteurs d' actions privées.

L' Aluminium Limited posséderait dès le début et maintiendrait .//..

une position majoritaire dans la compagnie métallurgique et, avec d'autres parties, garantirait certains de ses engagements. Les plus importantes de ces garanties sont mentionnées ci-dessous ; Aucun changement ne sera apporté à la répartition des actions de la Compagnie Métallurgique (autres que les changements prévus par la convention de base) sans le consentement de toutes les parties.

663 - Aucune disposition particulière n'a été incluse régissant le financement des chemins de fer et des autres constituant de l'aménagement qui seraient du ressort exclusif du Gouvernement de la Gold Coast.

Terrain :

664 - Le Gouvernement de la Gold Coast s'engagerait, selon la Convention de Base, à accorder des baux permettant d'occuper le terrain nécessaire à la construction et à l'exploitation du barrage, de l'installation hydro-électrique, et de l'usine métallurgique. Ceci donnerait l'assurance, en conjonction avec la "Loi d'Acquisition des terres" (paragraphe 689) que le terrain nécessaire à la réalisation de l'aménagement est bien disponible.

Construction :

665 - Obligation serait imposée à l'Organisme de Gestion de la Volta d'édifier le barrage et l'installation électrique, et à l'usine métallurgique de construire les deux éléments constituants du Projet lui incomptant, y compris leurs cités. Ces obligations seraient complétées par des engagements pris par le Gouvernement de la Gold Coast dans le but de faciliter le travail de l'organisme de gestion et par des engagements des compagnies d'aluminium garantissant que la compagnie métallurgique assumera bien ses responsabilités. Le Gouvernement de la Gold Coast serait soumis à l'obligation de construire les chemins de fer et les autres moyens de communication indispensables.

666 - Au cours des discussions préliminaires, il avait été admis que l'aide apportée à la Compagnie Métallurgique ne s'étendrait que jusqu'au moment où elle atteindrait une capacité de production suffisante pour sortir 120, 000 tonnes d'aluminium par an, mais des stipulations seraient incluses prévoyant des consultations périodiques une fois ce stade atteint, dans le but de porter la capacité de production de l'usine à 210, 000 Tonnes. L'accord exprimerait l'intérêt commun que les parties auraient à porter le potentiel de l'usine au maximum pouvant être atteint dès que la demande et d'autres facteurs d'opportunité le permettront et leur désir commun d'atteindre cette capacité dès que possible. Les grands avantages économiques que l'on pourra retirer d'une extension de la production à un maximum ont déjà été mis en lumière au paragraphe 569. Au cas où la capacité maximum ne serait pas atteinte dans les 20 ans suivant le début de la production commerciale de l'aluminium, la compagnie métallurgique se trouverait alors dans l'obligation de mettre à la disposition d'autres intérêts l'énergie électrique et la bauxite sur notification des deux gouvernements.

667 - Une clause particulière serait prévue tendant à garantir à l' Organisme de Gestion la possibilité pratique d' exercer les pouvoirs de coordination qui lui ont été conférés par le Projet de Loi (Voir paragraphe 635) et stipulant que les autres parties devront donner à l' Organisme de Gestion accès à toutes les sources de renseignements devant lui permettre d' exercer ses pouvoirs de coordination.

Exploitation :

668 - La section suivante de la Convention de Base traiterait de l' exploitation du barrage et de l' installation hydro-électrique par l' organisme de gestion de l' aménagement de la Volta, de l' usine métallurgique et des mines par la compagnie des moyens de transport par le Gouvernement de la Gold Coast. Elle comporterait aussi l' engagement devant être pris par l' Aluminium Limited stipulant que la compagnie métallurgique fonctionnerait comme une entité indépendante en compétition ouverte et sans accord restrictif ni entente d' aucune sorte avec d' autres producteurs.

Elimination des produits résiduaires :

669 - La compagnie métallurgique prendrait l' engagement d' employer les méthodes les plus efficaces pour parvenir à l' élimination de tous les produits nocifs résiduaires de la fabrication de l' usine métallurgique. Cette disposition est de la plus haute importance pour le Gouvernement de la Gold Coast qui a pour souci de sauvegarder la santé de la population ainsi que les activités agricoles et la pêche pratiquées par les collectivités au voisinage de l' usine métallurgique et dans les régions riveraines du fleuve Volta en aval de l' usine métallurgique. Il est à noter que l' emplacement de cette usine a été choisi en vue de minimiser au maximum les effets nocifs des émanations gazeuses.

Vente d' Aluminium :

670 - La Convention définirait les accords relatifs à la vente d' aluminium à des acheteurs du Royaume Uni. Au cours des discussions de 1952 il avait été admis que la compagnie métallurgique pourrait réserver 75 % de l' aluminium produit à des acheteurs du Royaume Uni. Les cotations seraient indiquées et une clause de révision du prix en certaines circonstances serait incorporée. Les obligations de la Compagnie sous cet article seraient modifiées de telle sorte que le Gouvernement Britannique pourrait être contraint, à une date ultérieure quelconque, d'imposer des restrictions d' importation ou d' autres limitations qui pourraient interférer dans la libre vente de l' aluminium aux acheteurs du Royaume Uni. La compagnie métallurgique s'engagerait également à fournir de l' aluminium, dans la mesure où ce métal n' aurait pas été réservé au Royaume Uni, à tout fabricant employant de l' aluminium, installé en Gold Coast.

Engagements réciproques :

671 - Les autres dispositions de la Convention de Base compren-

draient essentiellement des engagements réciproques pris entre parties. Le premier de ces engagements consisterait en un accord d' ensemble entre toutes les parties, rédigé en termes généraux pour plus de sécurité. Celui ci serait suivi par une série d' engagements pris par le Gouvernement de la Gold Coast, dont plusieurs traiteraient de questions d' imposition et de contrôle des changes, ainsi que des stipulations apportant à la compagnie métallurgique la garantie qu'elle ne subira aucune impression discriminatoire et qu' on lui accordera le maximum d' allègement fiscal en tant qu'industrie " pionnière ". Le Gouvernement prendra d' autre part des engagements sur les points suivants :

- a) priorités pour la main d' oeuvre, le transport et les matériaux au profit de l' aménagement.
- b) mesures particulières devant faciliter l' entrée et la sortie de Gold Coast des personnes intéressées à l' aménagement.
- c) conventions pour le paiement de l' eau d'irrigation rendue disponible par la création du lac.
- d) obligation, pour le Gouvernement, d' accorder aux communautés existant autour de la cité de l' usine métallurgique une attention privilégiée suffisante pour améliorer sensiblement leurs organisation et leur développement général, de façon à ne pas " détériorer " les conditions favorables d' existence créées dans la cité métallurgique, (paragraphe 247)

672 - Venant en plus de ces engagements pris par le Gouvernement de la Gold Coast, trois sujets présentant un intérêt particulier seraient couverts par la Convention de Base. Le premier concerne la promesse du Gouvernement de la Gold Coast d' associer le Gouvernement Britannique à l' exercice de certaines fonctions du ressort de l' Organisme de Gestion de la Volta ; également , de faire usage de cet Organisme de Gestion pour poursuivre certains buts spécifiés dans la loi. Cet engagement reflèterait l' importante contribution financière du Royaume Uni en l' associant pour une longue durée, aux activités de l' Organisme de Gestion (aussi longtemps qu'une partie quelconque de son emprunt resterait à rembourser) et donnerait l' assurance que l' on ferait appel à toutes les possibilités de l' Organisme de Gestion pour appuyer, s'il s' avérait nécessaire à un stade quelconque, l' action du Gouvernement de la Gold Coast pour l' exécution de toutes dispositions indispensables au succès de l' oeuvre. Le fait d' y associer le gouvernement britannique n' affecterait en rien la liberté de contrôle de l' aménagement par le gouvernement de la Gold Coast. (Voir paragraphes 750 à 754).

673 - Le second engagement particulier que devrait prendre le Gouvernement de la Gold Coast serait d' apporter la garantie qu'il se refuserait à accorder toute dérogation par action gouvernementale ou législative, pour ce qui concerne les dispositions établies relatives à l' aménagement, à sautant par là même que tous les documents s' y rapportant qu'ils soient statutaires ou contractuels, auront la même caractéristique d' immuabilité. Cet engagement se trouvera complété par le Projet de Loi créant l' Organisme de Gestion de la Volta.

674 - Le troisième point particulier concerne l' éventualité d' une expropriation ou d' une nationalisation de l' aménagement. Il a été envisagé que le Gouvernement de la Gold Coast s' engagerait à indemniser raisonnablement les autres parties en de tels cas et qu'il reprendrait à son compte les obligations de la compagnie métallurgique découlant du contrat " Energie Electrique " et des autres accords. Ces dispositions seraient conformes à l' esprit

• / ..

de la clause de la constitution de la Gold Coast relative à ces nationalisations (paragraphe 605).

675 - Engagements pris par les Compagnies d' Aluminium :

Si l'on examine les engagements devant être pris par les compagnies d' Aluminium, des dispositions seraient prévues tendant à empêcher la compagnie métallurgique de disposer d'une part substantielle de ses biens, autrement que dans la voie ordinaire des affaires. Une autre de ces dispositions devrait apporter la garantie que l' Aluminium Limited et la British Aluminium Company effectueront les paiements des sommes dues par la Compagnie métallurgique en vertu du contrat " Energie Electrique ". Une assurance similaire serait donnée par le Gouvernement de la Gold Coast dans la mesure où la Gold Coast aura participé au financement de la Compagnie d' aluminium. D'autres garanties seraient prévues couvrant l' engagement pris par les compagnies de mettre à la disposition de l' usine métallurgique tous les renseignements techniques dont elles disposent comprenant l' acceptation, par la compagnie métallurgique de prendre à son compte les dépenses effectuées par les services de Santé et de Sécurité de l' Organisme de Gestion de la Volta dans la mesure où ces frais se rapporteront à des dispositions sanitaires dont bénéficieront des employés de l' usine métallurgique (et même, jusqu'à un certain point convenu à l' avance) les autres personnes en dépendant (les proches).

676 - D'autres articles de l' accord traiteraient de questions de force majeure et des circonstances particulières qui pourraient résulter de retards dans l' achèvement d'une partie quelconque des travaux de construction.

Arbitrage :

677 - Une clause d' arbitrage serait prévue suivant laquelle tout litige ou différend qui ne pourrait être réglé autrement serait porté devant un juge unique.

CHAPITRE 30

PROJET DE CONTRAT " ENERGIE ELECTRIQUE "

678 - Comme pour la Convention de Base, la Commission a préparé un projet de contrat " Energie Electrique " par la voie de consultations groupant les deux gouvernements et les compagnies d' aluminium et a transmis à tous un document de travail constituant une base de négociation. Le contrat " Energie Electrique " tel qu'il est établi actuellement comprend :

- a) l' obligation principale pour l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta de fournir de l' Energie électrique à la

compagnie métallurgique.

b) L' obligation principale pour la compagnie métallurgique de payer le courant qui lui est fourni et de prendre certaines dispositions financières.

c) Des dispositions techniques.

d) Des dispositions diverses comprenant entre autres une clause d' arbitrage similaire à celle incluse dans le projet de convention de base. Les paragraphes suivants décrivent les caractéristiques principales du contrat " Energie Electrique " tel qu'il est actuellement envisagé. Il est évident que les parties pourraient, au cours des négociations, amender le document de travail présenté, si besoin était.

679 - Les seuls organismes qui seraient parties au Contrat " Energie Electrique " seraient l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta et la compagnie métallurgique, mais les obligations financières de l' usine métallurgique découlant du contrat " Energie Electrique " seraient garanties pour une certaine période par les détenteurs d' actions dites " d' équité ".

680 - Il a été admis, dans un but de planification, que le contrat " Energie Electrique " s' étendrait sur une période de 80 ans, identique à la durée de la Convention de Base.

Obligation de fournir de l' energie electrique à la compagnie métallurgique :

681 - Il a été envisagé que l' Organisme de Gestion de la Volta fournirait pour les besoins de la compagnie métallurgique toute l' énergie électrique disponible, à l' exception d' une quantité déterminée qui serait réservée au gouvernement de la Gold Coast pour d'autres usages. La quantité d' énergie réservée au Gouvernement de la Gold Coast serait déterminée annuellement et, à un certain stade, serait définitivement fixée. Comme il l' a été dit au paragraphe 58, il avait été prévu, au cours des discussions préliminaires, que 50, 000 kwts représenteraient la quantité maximum pouvant être réservée au Gouvernement de la Gold Coast, mais un malentendu a eu pour origine la question de savoir si ce chiffre représenterait un maximum absolu ou une moyenne des besoins. Par ailleurs, le fait que les estimations actuelles pour l' énergie électriques soient plus élevées que le chiffre de 564.000 kwts pris comme base de discussion en 1952 signifie qu'il faut se préoccuper de répartir un contingent d' énergie supplémentaire entre la compagnie métallurgique et les autres consommateurs. La détermination de la quantité d' énergie maximum à réservier aux consommateurs de Gold Coast donnerait par conséquent matière à négociation.

682 - Le contrat " Energie Electrique " contiendrait une disposition suivant laquelle l' Organisme de Gestion de la Volta reconnaîtrait toute l' importance d' une fourniture régulière de courant à l' usine métallurgique en raison des caractéristiques de la fabrication de l' aluminium, et

.//..

s' engagerait à faire le maximum, en liaison avec la compagnie métallurgique, pour maintenir une telle stabilité dans la fourniture.

Dispositions financières :

683 - Les clauses financières du contrat " Energie Electrique " stipulaient que toutes les dépenses de l' Organisme de Gestion de la Volta, entraînées par l' exercice de ses obligations statutaires pourraient être (avec certaines restrictions) imputées aux dépenses pour la fourniture de l' énergie électrique. Pour l' évaluation de ces dépenses, la comptabilité de l' Organisme de Gestion serait examinée par une firme indépendante d' experts comptables, admise par toutes les parties. Toutes les activités que l' Organisme de Gestion pourrait avoir à prendre à son compte au nom du Gouvernement de la Gold Coast et conformément au Projet de Loi n' affecteraient pas le prix du courant étant donné qu'aux termes de la loi l' Organisme de Gestion dans de telles circonstances serait totalement remboursé de ses dépenses par le Gouvernement (paragraphes 640 et 641). Tout revenu perçu par l' Organisme de Gestion et provenant de toute autre activité, telle que la vente d' eau pour l' irrigation serait pris en compte pour la détermination du prix du courant.

684 - Il y aurait intérêt à définir avec la plus grande exactitude la catégorie de dépenses exceptionnelles qui ne serait pas imputable aux consommateurs de courant. Il est évident que l' un des cas entrant dans cette catégorie serait pas exemple représenté par la dépense résultant d' une action en justice intentée par le Gouvernement de la Gold Coast dans le but de dénoncer la Convention pour obstination, fautes ou insuffisance de l' Organisme de Gestion de la Volta. Dans le premier cas, l' obligation de faire face aux dépenses se rapportant à l' Organisme de Gestion devrait logiquement revenir au Gouvernement de la Gold Coast. Dans le dernier cas cependant, des dispositions devront être prises pour permettre à l' Organisme de se procurer les moyens complémentaires qui lui seraient nécessaires. Après un premier examen du problème, on a été amené à considérer certaines solutions telles que la constitution par l' Organisme de Gestion d' une réserve à cet effet. Il est évident qu'il faudrait également prévoir les cas de force majeure. Les détails de la clause à prévoir et ses conséquences financières seraient examinées au cours de négociations.

685 - Une fois le prix de revient total de la production du courant connu, il conviendrait de le répartir entre la compagnie métallurgique et les autres consommateurs. La part revenant à la Compagnie métallurgique serait financièrement garantie pendant une certaine période par les détenteurs d' actions " d' équité " et la part restante serait garantie par le gouvernement de la Gold Coast. Diverses formules ont été discutées pour le calcul de la participation aux dépenses de la compagnie métallurgique. Ces diverses formules tiendraient compte non seulement du nombre de kwts fournis mais aussi de considérations telles que l' importance de la consommation et le facteur courant force. La formule devrait être établie par négociation.

686 - Le contrat " Energie Electrique " donnerait la garantie à l' orga-

nisme de Gestion de recevoir le remboursement des dépenses effectuées dans une proportion appropriée de l' usine métallurgique. Il faudrait prévoir également un accord séparé, (il est parlé de cet accord au chapitre suivant), réglementant les prix à payer par les autres consommateurs. Ce document complèterait les dispositions du contrat " Energie Electrique " et il serait identique à celui-ci dans ses grandes lignes.

Dispositions techniques :

687 - Le contrat " Energie Electrique " comprendrait un certain nombre de stipulations techniques devant être respectées par l' Organisme de Gestion et la Compagnie métallurgique et portant sur des questions de périodes de tension, d' équilibre de phase, de maintien du voltage et de contrôle de la fourniture. Ces dispositions seraient conformes à celles normalement comprises dans les contrats de fourniture d' électricité.

CHAPITRE 39

AUTRES DOCUMENTS JURIDIQUES ET ACCORDS CONTRACTUELS

688 - Ce chapitre traite des divers statuts, accords et contrats qui définiraient les obligations essentielles des parties et viendraient s' ajouter aux trois principaux documents décrits au cours des trois chapitres précédents.

Loi sur l' Acquisition des Terres :

689 - Une loi sur l' Acquisition des Terres serait promulguée aux termes de laquelle le Gouvernement de la Gold Coast ferait l' acquisition des terrains nécessaires à l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta (y compris la zone d' environ 3, 500 miles carrés qui serait couverte par l' inondation) et des surfaces indispensables à l' implantation de la compagnie métallurgique, c'est-à-dire la zone de l' usine elle-même de la cité, le tout représentant une surface d' environ 30 miles carrés.

Baux :

690 - Des baux seraient accordés par le Gouvernement à l' Organisme de Gestion de la Volta. Il en serait de même pour l' usage du terrain réservé à l' usine métallurgique. Le premier serait un simple document accordant la libre disposition du terrain pour 300 ans.

L' Organisme de gestion étant un organisme officiel, l' usage qui serait fait par lui du terrain serait réglementé par ses propres statuts. Le second bail serait d' une durée de 80 ans, et comprendrait des accords pour la construction de l' usine métallurgique et éventuellement pour sa cité. Les normes à respecter lors de la construction de la cité

.//..

seraient précisées dans la "Loi d' Administration publique". Il serait indispensable que le bail donne aux compagnies d' aluminium la garantie que leurs importants investissements, représentés par l' usine métallurgique et la cité, seront protégés.

Loi d' Administration Publique :

691 - Une loi serait indispensables à la création et à la mise en place de l' encadrement administratif proposée pour la zone de l' usine métallurgique et la cité et pour définir les pouvoirs que l' Organisme de gestion de la Volta exercerait en sa qualité d' autorité locale à Ajena. Pour la cité de l' usine métallurgique, la loi établirait un plan de la ville, conforme dans ses grandes lignes, à celui qui a été recommandé par Mayer and Whittlesey (Chapitre 11) et comporterait une clause d' application, et le cas échéant d' amendement du plan. La loi définirait également la composition du conseil spécial qui porterait la responsabilité de l' administration locale au cours des premières années, pendant lesquelles la compagnie métallurgique serait très fortement représentées, elle prévoierait la représentation progressive des citadins et le transfert ultérieur des fonctions du conseil spécial à une autorité municipale normalement constituée.

Hypothèques et obligations :

692 - Des hypothèques seraient accordées par l' Organisme de Gestion à chacun des deux gouvernements, afin de garantir les emprunts et le paiement par l' organisme de Gestion, à des intervalles réguliers, d' une somme fixe calculée de façon à ce qu'au bout de 80 ans, la créance soit libérée ainsi que les intérêts. Des obligations devraient aussi être émises par la compagnie métallurgique pour garantir le prêt du Royaume-Uni. Les détails de ces hypothèques et obligations seraient à fixer au cours des négociations.

Conditions de vente du courant électrique réservé :

693 - Les conditions de vente du courant électrique réservé et les conditions suivant lesquelles l' Organisme de Gestion le céderait au Gouvernement de la Gold Coast devraient faire l' objet d' un mémorandum. Dans leur ensemble, ses stipulations seraient comparables à celles du contrat " Energie Electrique ".

Accord concernant les Chemins de Fer :

694 - Un accord serait pris pour le transport par les chemins de fer de Gold Coast du frêt de la compagnie métallurgique. On a envisagé de prendre un accord à long terme qui porterait vraisemblablement sur la période correspondant à celle couverte par la convention de base et par le contrat " Energie Electrique ". Une première partie de cet accord exposerait dans le détail les conditions dans lesquelles s' opérerait le transport de la bauxite depuis les mines jusqu' à l' usine métallurgique. La seconde partie traiterait du mouvement d' importations - exportations . / ..

entre Tema et l' usine métallurgique. L' accord comprendrait des dispositions prévoyant la révision éventuelle des tarifs ferroviaires, prenant ainsi en considération les variations du niveau des prix et le développement d' autres trafics sur les nouvelles lignes.

Accord pour le port :

695 - Un accord devrait également codifier l' utilisation par l' usine métallurgique des installations portuaires de Tema. Cet accord comprendrait toutes les conventions particulières découlant de l' attribution permanente à la compagnie métallurgique d' un ou plusieurs postes d' amarrage et la fourniture par la compagnie de son propre matériel. Il fixerait également le montant des taxes de port et comporterait une clause de révision de prix périodique.

Contrats de Travaux et Documents annexes:

696 - Des contrats de Travaux seraient établis, au nom de l' Organisme de Gestion de la Volta, pour la construction du barrage et de l' installation hydro-électrique d' Ajena, et de logements. Aux termes de la Convention de Base, ces contrats seraient conclus en accord avec les autres parties. La Commission a consulté les Gouvernements et les Compagnies sur la forme à donner au contrat principal dont un projet a été préparé par les ingénieurs-conseils et comprend en plus des clauses habituelles, des dispositions particulières destinées à donner effet aux recommandations de la commission en ce qui concerne les facteurs humains et divers autres aspects des problèmes. Les dispositions prises pour faire provisoirement abstraction du contrat pour ce qui est du barrage et de l' installation hydro-électrique sont exposées plus avant aux paragraphes 703 (e) et 712.

Contrôle comptable :

697 - On devrait également instaurer des méthodes comptables permettant d' avoir la certitude que tous les contrats de travaux seront bien soumis à un contrôle adéquat. L' expérience faite ailleurs a démontré que le planning détaillé d'un système comptable qui permettrait de suivre de façon satisfaisante tout le travail de construction, d'établir la comparaison des prix de revient et des estimations et d' instituer des procédures appropriées pour les mouvements de fonds et le paiement des entrepreneurs devrait être mis en place dès le début. On pourrait atteindre ce but par l' affectation à l' Organisme de Gestion, dès que la décision de mettre le Projet à exécution aura été prise, d' experts-comptables et de personnel au fait des questions financières. (Voir aussi paragraphe 652).

PARTIE VI

CHAPITRE 41

Négociations et décisions relatives à la politique à suivre

A. Négociations

700 - Lorsque les deux Gouvernements et les compagnies d' aluminium auront examiné ce rapport et le rapport de Génie Civil des ingénieurs conseils, on suppose qu'ils pourront décider alors s'il convient ou non de mettre le Projet à exécution, à moins qu'ils ne chargent au préalable la Commission Préparatoire de faire d'autres études susceptibles d'éclairer leur opinion. En admettant que les Gouvernements et les Compagnies d' aluminium trouvent sans utilité de faire entreprendre à la Commission des études complémentaires, il serait alors possible d'ouvrir d'autres négociations concernant la réalisation à effectuer.

Négociations préliminaires :

701 - Au cours de conférences réunissant les représentants des gouvernements et des compagnies d' aluminium à la fin des travaux de la Commission, il avait été suggéré qu'un examen plus approfondi du Projet devrait comprendre deux stades. Le premier stade devrait comporter des discussions préliminaires au cours desquelles les rapports pourraient être passés en revue, et qui permettraient de déterminer exactement ceux des problèmes qui devraient faire l'objet de négociations entre les parties afin de parvenir à un accord.

Négociations au niveau ministériel :

702 - Etant donné l'importance de l'Aménagement, il est à prévoir que les négociations finales et décisives auront lieu au niveau ministériel. Le Gouvernement de la Gold Coast a fait savoir qu'il préfèrerait que ces négociations aient lieu à ACCRA. On pense que les représentants des Gouvernements et des Compagnies d' aluminium participeraient à ces conversations officielles au cours desquelles, après avoir examiné les résultats des discussions préliminaires, les dispositions du projet de Convention de Base et le Contrat Energie Electrique seraient très attentivement étudiés, ainsi que les autres documents juridiques décrits au chapitre 39. Le projet de loi concernant l'Organisme de Gestion de l'Aménagement de la Volta pourrait être étudié à cette occasion.

703 - S'il était possible d'éliminer alors certaines divergences de vues, on pourrait ensuite examiner certains facteurs importants qui auraient sans nul doute une incidence pratique sur la réalisation de l'Aménagement. La

. / ..

Commission propose donc que :

- a) Les projets de développement actuels et futurs de la Gold Coast soient passés en revue de façon à s' assurer que les plans prévoient la création des services indispensables à l' Aménagement, et d' autre part, qu'ils ne constitueront pas une source de besoins pouvant concurrencer l' Aménagement lui-même dans ses exigences.
- b) Des pourparlers soient engagés et poussés aussi loin que possible pour s' assurer des services d' un Président et de membres du Conseil d' Administration de l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta ainsi que de certains membres du personnel.
- c) Une décision provisoire soit prise en ce qui concerne la nomination de Commissaires aux Comptes auprès de l' Organisme de Gestion,
- d) Que les conseillers techniques des gouvernements et les compagnies d' aluminium confèrent avec la Commission Préparatoire et ses divers conseillers, afin de décider de la procédure de détail à adopter pour le lancement des appels d' offres et de la rédaction exacte du cahier des charges pour la construction du barrage et de l' installation hydro-électrique (toutes questions qui pourraient être amendées au cours des négociations) pour savoir si certains travaux préliminaires (voies d' accès et un certain nombre de logements temporaires) ne devraient pas être entrepris avant que l' accord principal ne soit conclus. Ces problèmes ont déjà été discutés très longuement par la Commission Préparatoire avec les Gouvernements et les Compagnies d' Aluminium.

Vise du Memorandum se rapportant aux conclusions agréés :

704 - Au cas où les négociations conduiraient à un accord de principe sur les conditions de mise en oeuvre du Projet, il a été suggéré qu'un memorandum soit visé par les parties mais qu'aucun accord officiel ne soit signé dans l' immédiat. Cette procédure a été proposée de manière à concrétiser l' engagement pris par le Premier Ministre vis-à-vis de l' Assemblée Législative dans sa déclaration du 3 Juillet 1953 (décrite aux paragraphes 14 à 19 de l' Appendice II) et suivant laquelle le rapport de la commission préparatoire serait tenu à la disposition de l' Assemblée Législative et dans laquelle il est dit aussi que " Le Gouvernement de la Gold Coast ne concluerait aucun accord avec le Royaume Uni et les Compagnies d' Aluminium sans avoir, au préalable, débattu devant l' Assemblée Législative des termes de tout accord proposé.

Publication des Livres Blancs :

705 - On pense que chacun des gouvernements publiera, en temps utile, un livre Blanc, certains aspects du Projet devant être nécessairement exposés plus en détail en Gold Coast que dans le Royaume-Uni. Il est bien évident qu'il serait de la plus haute importance de s' assurer que le Livre Blanc publié par le Gouvernement de la Gold Coast traitera bien de chaque aspect de l' Aménagement et des incidences qui seraient

susceptibles d' affecter plus particulièrement les intérêts des populations locales.

DEBAT A L' ASSEMBLEE LEGISLATIVE
DE LA GOLD COAST

706 - La Commission a été informée qu'un laps de temps suffisamment long s' écoulait après la publication des Livres Blancs de façon à ce que toutes mesures soient prises pour s' assurer que le Projet a été présenté dans le détail au peuple de Gold Coast et de manière à ce que celui-ci ait amplement le temps de considérer les incidences que cet aménagement pourrait avoir. En temps utile auraient lieu des débats à l' Assemblée Législative. Ainsi serait donnée aux représentants élus du peuple l' occasion d' exprimer leurs vues sur cette œuvre. Ceci fournirait aussi aux autres parties la possibilité (qui est de première importance) de juger si le Projet apparaît acceptable, de façon générale aux yeux du pays.

707 - Le Gouvernement a avisé la Commission qu'une réunion spéciale de l' Assemblée pour ces débats serait provoquée si cela était nécessaire.

708 - Au cours des débats, l' Assemblée aurait devant elle le rapport de la Commission Préparatoire et le Rapport des Travaux de Génie Civil, ainsi que la rédaction première des dispositions retenues pour la Convention de Base, le Contrat Energie Electrique et les accords sur les chemins de fer et le port.

709 - Si les débats se déroulaient de manière satisfaisante, il serait alors possible à l' Assemblée de :

a) donner force de loi au texte concernant l' Organisme de Gestion de l' Aménagement de la Volta.

b) donner force de loi au texte concernant l' acquisition des terres.

744 - Les limitations pratiques de la cadence à laquelle certains postes pourraient être africanisés devront également être considérées par le Gouvernement. De l' avis unanime, le stage devant être effectué par les africains à tous les niveaux, dans toutes les professions et techniques, devrait constituer l' une des raisons d' être les plus importantes de l' Aménagement. Cependant, il doit être bien entendu que cette période de stage ne sera pas suffisante : Il faudra aussi que l' individu lui-même soit efficient; si l' était, les raisons économiques seules suffiraient à assurer le développement de l' africanisation. De ce fait, quelques-uns des postes les plus importants de l' Aménagement ne pourront vraisemblablement pas être occupés par des africains ayant un nombre considérable

.//..

d' années. En effet, ces postes exigent des qualifications professionnelles, que jusqu'à présent, seuls très peu d' autochtones possèdent, et demandent de nombreuses années d' expérience pratique auxquelles doivent s' ajouter d' excellentes références.

745 - Un autre facteur doit être pris en considération : La demande croissante d' africains capables d' exercer des professions libérales, d' être employés dans les services du Gouvernement ou dans le Commerce. Plusieurs années s' écoulent encore avant que cette demande ne soit pleinement satisfaite.

746 - C'est pourquoi, bien que toutes les parties au Projet aient exprimé leur très vif désir de voir le plus grand nombre possible d' africains accéder dès que possible aux différents postes, il serait prudent dans certains cas de compter avec le facteur temps.

747 - Il est nécessaire d' insister sur les répercussions sociologiques de l' œuvre parce que celles-ci pourraient fort bien se faire sentir pendant quelques dizaines d' années. L' effet serait celui produit par la création d' une industrie très moderne, à grande échelle, soudainement implantée au milieu d' une société qui serait elle-même en pleine évolution. Avec de la compréhension, de l' imagination et de bonnes relations humaines dans tous les domaines, ces répercussions pourraient être bénéfiques, mais si les problèmes sociaux soulevés par cette réalisation étaient ignorés ou sous-estimés, cela pourrait avoir de très dangereuses conséquences.

748 - Il a déjà été fait allusion aux avantages éventuels que la Gold Coast retirerait, sur le plan national, de cet Aménagement. Il est heureux que sa position financière solide lui permette déjà de participer à cette œuvre en partenaire et sur un pied d' égalité avec les autres parties.

749 - Ce sont là quelques-uns des facteurs que le Gouvernement de la Gold Coast pourrait considérer au moment de prendre position sur la question. D' ailleurs, la plupart des problèmes seraient éliminés à la fin de la phase de construction. Si l' aménagement était mené à bien, ils disparaîtraient même probablement tous.

Contrôle de l' Aménagement :

750 - Il convient de traiter ici des craintes qui ont parfois été exprimées en Gold Coast et selon lesquelles le Projet d' Aménagement de la Volta représenterait sous une forme déguisée, une sorte de main-mise sur les affaires d' Outre-Mer, mais ces craintes ne sont étayées par aucun fait réel et ceci devrait être porté à la connaissance de tous.

751 - **Premièrement:** Les biens physiques tels que le barrage, l' installation hydro-électrique des chemins de fer, les installations minières et les cités étant établis en Gold Coast, il est de toute évidence qu'aucun de ces biens ne pourra être enlevé au pays.

•/..

752 - Deuxièmement : L' Organisme de Gestion de la Volta qui supporterait la responsabilité principale de la bonne marche de l' Aménagement serait un organisme statutaire relevant du Gouvernement de la Gold Coast. Ses membres seraient en majorité africains.

753 - Le Gouvernement de la Gold Coast, en qualité d' Etat souverain, contrôlerait toutes les affaires se réalisant dans le pays. En plus d' autres pouvoirs, il aurait naturellement celui d' imposer les bénéfices de la compagnie métallurgique, suivant les normes générales de la politique gouvernementale.

754 - Le contrôle de l' Aménagement n' implique donc pas de risques pour le Gouvernement de la Gold Coast : Ce sont les souscripteurs qui prennent ces risques en investissant des fonds dans des biens immobiliers Outre-Mer.

Réflexions sur les possibilités d' avenir de l' Aménagement :

755 - Si l' on considère les possibilités d' avenir de l' Aménagement, il est possible d' affirmer dès à présent que si les parties sont arrivées à un accord de principe sur la réalisation de l' Aménagement, c'est parce que tous les éléments essentiels à son succès existaient au départ. En Gold Coast, la bauxite est une source potentielle de courant à bon marché se trouvent déjà sur place ; les compagnies d' aluminium apporteraient les connaissances techniques et administratives ainsi que l' expérience de l' organisation que requiert l' exploitation des mines et de l' usine métallurgique. Il était possible de trouver la main-d'œuvre nécessaire et les ressources financières indispensables.

756 - Partant de ce principe, il incomberait aux parties de s' assurer que toutes les ressources soient pleinement utilisées pendant la phase de construction, de telle façon que l' Aménagement puisse être réalisé avec efficience et économie, satisfaisant ainsi entre autres choses, aux impératifs de base qui doivent permettre d' obtenir la production du courant à bon marché.

757 - On pourrait poser à nouveau cette question : " Quelles sont les perspectives d' avenir de l' Aménagement ? Est-il techniquement "sain" - Est-il économiquement intéressant ? Est-il en fait réalisable ?,

758 - De telles questions relèvent directement des tâches imposées à la Commission et y correspondent très exactement. Il est ainsi possible de répondre, que sous réserve de ce qui a été dit dans certaines parties de ce rapport, la Commission considère le projet comme étant techniquement sain et économiquement intéressant.

759 - Cependant, la date d' ouverture des travaux devra être fixée après mûre réflexion.

.//..

Durée de l' Association et Synchronisation des activités :

760 - La planification a été établie sur la base d'une association devant s'étendre sur 80 ans. Dans cette association, l'attache la plus importante serait nécessairement celle qui lierait la Gold Coast et l'Aluminium Limited, (ceci fait que l'ouvrage serait construit et fonctionnerait en Gold Coast et parce que l'on suppose que c'est l'Aluminium Limited qui détiendrait les intérêts les plus importants dans la compagnie métallurgique). Les intérêts directs du gouvernement britannique se réduiraient avec les années et le remboursement de ses prêts.

761 - Il serait d'importance fondamentale, pour tout gouvernement de la Gold Coast, que l'Aménagement lui-même (et tout ce qu'il implique au départ), soit parfaitement connu de toutes les populations du pays et qu'il soit accepté et soutenu par elle si ce gouvernement désire conclure un accord de plus de 80 ans avec la sincère volonté de le voir respecter.

Il est bien évident qu'une acceptation et un soutien du Projet de la part du peuple ne pourront exister vraiment que si toutes les catégories de la population ont une pleine connaissance et une juste compréhension de l'Oeuvre.

762 - Il s'ensuit donc que le gouvernement de la Gold Coast se trouve devant la responsabilité impérative de tout faire pour répandre cette connaissance du Projet et pour la rendre compréhensible par tous. La Commission a reçu toutes assurances que le Gouvernement actuel de la Gold Coast se rend pleinement compte de ses responsabilités en la matière et qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour les assumer ; une somme d'efforts considérable déjà était dépensée à cet effet (Voir Appendice 11, note du bas de la page se rapportant au paragraphe 21)

763 - Le fait d'avoir donné une bonne connaissance de l'Oeuvre et de ses répercussions devront donc avoir quelque importance au début et au cours de l'exécution de l'Aménagement, mais le prochain stade de développement constitutionnel qui sera atteint en Gold Coast présente un autre facteur à estimer.

764 - L'étude du Projet a été effectuée au cours d'une période de rapide modification constitutionnelle en Gold Coast. Cette évolution politique a naturellement toujours été considérée par le Gouvernement de la Gold Coast et le Gouvernement Britannique comme une question indépendante de la politique à suivre pour le Projet d'Aménagement de la Volta. Il semble essentiel de maintenir cette distinction jusqu'à ce que ces deux problèmes soient réglés.

765 - Il est clair que la politique du Gouvernement Britannique comme celle du Gouvernement de la Gold Coast, relative à la future évolution constitutionnelle n'intéresse nullement la Commission. Cependant, un quelconque changement dans la Constitution de la Gold Coast à un moment déterminé, devrait être pris en considération pour arrêter la date à ./. .

laquelle il conviendrait de mettre en train le Projet, comme suite à donner à la signature d' accords officiels. Etant donné que ces accords doivent être pris pour une durée de 80 ans, le Gouvernement de la Gold Coast a fait savoir à la Commission Préparatoire, qu'il y aurait un avantage durable et important à ce que la mise en route de l' Aménagement se fasse à un moment où il serait en mesure de conclure des accords définitifs en tant que Gouvernement d' une nation souveraine et indépendante. Les autres parties au Projet sont pleinement averties des vues du Gouvernement de la Gold Coast sur ce sujet.

Rapport avec le Commonwealth :

766 - Le Gouvernement de la Gold Coast a exprimé le désir de rester au sein du Commonwealth et dans la zone sterling. L' un des intérêts du Projet est constitué par le fait qu'il représente un autre exemple pratique de coopération à l' intérieur du Commonwealth, en envisageant, comme c'est le cas, une association agissante entre les diverses autorités officielles de Gold Coast, le Royaume Uni et le Canada.

Relations entre les races :

767 - A l' heure actuelle, les relations entre les différentes races de la Gold Coast sont harmonieuses. Il serait essentiel de s' assurer que toutes les parties intéressées à l' Aménagement contribueront au maintien de cette harmonie et ne feront rien pour la contrarier. Cette considération est une des raisons qui nous ont fait insister, tout au long de ce rapport, sur la grande importance du facteur humain.

Conclusion :

768 - La Commission s' est efforcée d' exposer aux parties au Projet d' Aménagement les résultats de ses recherches et ses vues sur l' ensemble de l' Oeuvre, mais il est évident que la politique qui pourrait être adoptée, soit individuellement , soit collectivement par les parties intéressées ne la concerne en aucune façon. La Commission ne doute pas que les chances de succès de l' Aménagement et les risques éventuels qu'il pourrait comporter seront évalués avec le plus grand soin. De même, la Commission présume que les conséquences d' une annulation des travaux de l' Aménagement seront étudiés avec le même souci d' objectivité.

CONSIDERATIONS GENERALES - REMERCIEMENTS

A. CONSIDERATIONS GENERALES

Objectif de la Commission Préparatoire :

728 - Pendant toute la durée de ses travaux, la Commission s'est efforcée de faire une étude analytique approfondie et objective du Projet d'Aménagement de la Volta de façon à permettre aux deux gouvernements et aux compagnies d'aluminium de prendre des décisions sur la politique à suivre en ayant devant eux une image aussi claire que possible de l'œuvre. Selon les stipulations détaillées remises à la Commission (déesrites au paragraphe 3 de l'Appendice II) l'Administrateur Délégué a été prié de soumettre un rapport présentant ses recommandations sur les possibilités de réalisation de l'Aménagement, sur toutes modifications qui lui paraîtraient souhaitables et sur toute action qu'il désirerait proposer concernant la réalisation de l'œuvre.

729 - En conséquence, ce chapitre comporte quelques remarques générales qu'il conviendrait de prendre en considération lorsqu'une décision aura été prise concernant l'avenir de l'Aménagement.

Les chances de succès ou d'échec :

730 - L'ampleur et la complexité de l'œuvre devront toujours être présentes à l'esprit lorsqu'il s'agit d'évaluer les chances de succès de cette entreprise. En effet, il s'agit ici non seulement, d'une part de la construction de plusieurs ouvrages importants, mais également, d'autre part, d'un remarquable exemple de coopération (dans un pays sous-développé à une époque d'évolution politique très rapide) entre l'entreprise publique dirigée par les deux gouvernements et l'entreprise privée représentée par deux compagnies d'aluminium établies dans des parties du monde différentes. Des sommes considérables en dollar, sterling et monnaie de Gold Coast seraient investies dans cet Aménagement.

731 - Les résultats d'aussi vastes travaux auraient non seulement des conséquences importantes et directes pour les parties au projet elles-mêmes, mais ils pourraient avoir également une action indirecte sur d'autres gouvernements ou des personnes privées désireuses de réaliser d'importants investissements dans des ouvrages d'ampleur identique dont la réalisation est actuellement envisagée dans d'autres parties du monde.

732 - Si cet aménagement était un succès, il en résulterait des bénéfices pour toutes les parties intéressées. Pour les compagnies d'aluminium cela signifierait qu'une source supplémentaire de métal viendrait s'ajouter à la production à un prix pouvant soutenir la concurrence. Un tel développement concorderait avec la politique d'expansion qui a caractérisé les opérations des différentes compagnies d'aluminium, particulièrement l'Aluminium Limited, depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

733 - Pour le gouvernement britannique, comme on l'a souligné dans le Livre Blanc, cet aménagement si il réussissait rendrait disponible à des prix compétitifs des quantités d'aluminium en zone sterling qui dépasseraient de loin la production actuelle de cette zone. Il ferait également progresser la politique gouvernementale d'encouragement du développement des ressources du Commonwealth. Cette œuvre, si elle était couronnée de succès pourrait, en pleine production, économiser à la zone sterling environ 100 millions de dollars par an.

.//..

734 - Si le Projet était réellement mené à bien, le Gouvernement de la Gold Coast serait alors dans une position qui lui permettrait de retirer des avantages notables de cette création. D' importants et nouveaux biens immobiliers seraient établis en Gold Coast. Des débouchés pour l'emploi de la main d' oeuvre et sa formation dans des techniques nouvelles seraient ainsi créés. La dangereuse dépendance actuelle de l' économie nationale, exclusivement basée sur une exportation unique, le cacao, serait considérablement atténuée. C'est le professeur W.Arthur Lewis qui a analysé pour le compte du Gouvernement, les avantages que la Gold Coast retirerait de cet aménagement. Sa conclusion la plus significative est sans doute la suivante : Le Professeur Lewis pense que l' heureux développement de l' Aménagement ferait plus pour augmenter le revenu "per capita" que n' importe quelle autre utilisation des ressources nationales que l' on pourrait envisager. Il a calculé que l' aluminium permettrait de rétribuer au moins deux fois plus l' ouvrier que ne le ferait le cacao.

735 - Tels sont quelques-uns des résultats possibles que l' on serait en droit d' attendre du succès de l' entreprise.

736 - Il est évident par contre, que l' échec du projet aurait de graves conséquences pour les compagnies d' aluminium. Des sommes considérables seraient perdues et le désir de ces compagnies d' investir des capitaux dans des pays tels que la Gold Coast se trouverait de ce fait fortement diminué.

737 - Pour le gouvernement britannique, les conséquences seraient très sérieuses. Comme il a été indiqué au paragraphe 16, l' échec ou le succès de cette réalisation pourrait avoir un profond retentissement auprès des détenteurs de capitaux susceptibles de financer d' autres aménagements d' envergure dans les pays sous-développés du monde.

738 - Les répercussions, en Gold Coast, seraient également très importantes. La participation à la réalisation de l' Aménagement entraînerait la mobilisation d'une partie substantielle des ressources du pays et si, vers la fin de la phase de construction, il apparaissait impossible de mener le Projet à bonne fin, le pays devrait alors faire face à des réalisations très coûteuses, comme par exemple les nouveaux chemins de fer , qui pour bien des années, ne seraient pratiquement pas exploitables économiquement en dehors de l' Aménagement de la Volta. Il en serait de même de l' installation hydro-électrique, laquelle produirait alors du courant en quantité dépassant très largement les besoins actuels et futurs du pays, ce qui aurait pour conséquence de rendre extrêmement onéreuse l' énergie utilisée.

739 - Il est donc clair que de nombreuses considérations jouent en faveur du Projet.

La position particulière de la Gold Coast :

740 - C'est face à ces chances de succès ou d'échec que doit être considérée la position particulière de la Gold Coast.

741 - Il est certain que la décision de participer à l'Aménagement représenterait pour la Gold Coast un acte majeur de sa politique gouvernementale et l'on espère qu'au cours du débat dont il a parlé plus haut, l'Assemblée étudiera cette décision sous l'aspect d'une mesure politique nationale (1).

Si une telle décision était prise, elle exprimerait la volonté du Gouvernement et du peuple de consentir à certains sacrifices pendant les 8 ou 10 années à venir dans le but de parvenir à une sérieuse et durable consolidation de l'économie nationale.

742 - Les sacrifices à consentir résulteraient en premier lieu d'une modification appréciable des projets d'œuvre de développement national diverses dont la réalisation avait été envisagée pendant cette période. De ce fait, certains projets attrayants devraient être reportés et ceci serait susceptible d'entrainer certaines difficultés.

743 - L'attention a été attirée dans ce rapport sur le fait que des critiques s'élèveront vraisemblablement à propos des salaires qui devront être proposés si l'on veut retenir les servitudes d'un personnel de haute compétence pour la direction de l'Organisme de Gestion de l'Aménagement.

- a) donner force de loi au texte d'Administration Publique
- b) prendre la résolution d'arrêter les dispositions nécessaires au financement des prêts à accorder à l'Organisme de Gestion.
- c) voter des crédits supplémentaires devant permettre à la Commission Préparatoire de recruter des personnels devant occuper certains postes-clé dans l'Organisme de Gestion et aussi (dans le cas où cela aurait été approuvé comme étant essentiel, au cours des négociations) pour assurer la réalisation de certains travaux préliminaires.

Ces dispositions légales deviendraient exécutoires à des dates ultérieures.

Note (1) - Le Gouvernement de la Gold Coast a eu l'idée de former un Comité National dans le but de contribuer à situer l'Aménagement sur le plan national.